Votre Agglo

n°7 - septembre 2011

Chartres métropole

CHARTRES métropole

Dossier

L'agriculture dans l'agglo

Portraits

Lucé, Luisant, Mainvilliers, Meslay-le-Grenet

Le conseil communautaire

Suivez les débats en direct sur Internet

Les séances du conseil communautaire de Chartres métropole sont retransmises en direct sur le site **www.chartres-metropole.com**.

Il vous suffit de cliquer sur le lien accessible en page d'accueil.

Vous pouvez également visionner les vidéos des précédentes séances.

Par ailleurs, les séances sont publiques. Elles se tiennent au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Vous pouvez également suivre les séances du conseil municipal de Chartres sur le site **www.ville-chartres.fr**.

PROCHAINES RETRANSMISSIONS :

- **Mardi 20 septembre à 20h30 :**
Conseil communautaire de Chartres métropole.
- **Lundi 26 septembre à 20h30 :**
Conseil de Développement de l'agglomération chartraine.
- **Lundi 10 octobre à 20h30 :**
Conseil communautaire de Chartres métropole.

Chartres métropole
L'ODYSSÉE
complexe aquatique & patinoire

Contact ODYSSEE

Activités, heures d'ouverture, tarifs, infos pratiques :

Rue du Médecin-Général Beyne - 28000 Chartres
Tél : **02 37 25 33 33**
email : **odyssee-chartres@vert-marine.com**
www.vert-marine.com
rubrique l'Odyssée

EDITO

La rentrée est là.

La vie professionnelle a repris ses droits et les élèves ont retrouvé le chemin des classes.

L'été a été studieux à Chartres métropole et mis à profit pour compléter la palette de services à la population et faire avancer les projets portés par les élus de nos 32 communes.

60 classes supplémentaires vont ainsi fréquenter l'Odyssée dans le cadre de l'apprentissage de la natation 2011-2012. Issues des communes venues rejoindre l'agglomération au 1er janvier dernier, elles accèderont gratuitement au complexe aquatique, l'agglomération prenant à sa charge les lignes d'eau et le transport depuis l'établissement scolaire.

Le réseau de bus urbains s'est enrichi d'une toute nouvelle ligne qui, depuis la gare, dessert les zones d'activités d'Euroval et du Val Luisant, permettant en outre une meilleure irrigation du sud de la commune de Luisant. Cette desserte était une attente forte des entreprises de ces zones situées en limite de rocade, tant en direction de leurs salariés que de leur clientèle.

Un service de transports à la demande rompt également depuis le 5 septembre l'isolement des personnes âgées ou dépourvues de mobilité en zone rurale. Elles peuvent désormais sur simple réservation rejoindre les équipements de centralité et pôles de santé de la zone urbaine à raison de quatre jours par semaine.

Après que les élus communautaires aient, à une très large majorité, décidé de conduire le projet d'une salle multifonctionnelle au cœur du futur pôle gare de Chartres, un concours d'architecte a été lancé. L'engouement que suscite l'équipement est grand, puisque plus d'une centaine d'équipes ont planché sur le projet au cœur de l'été. Un jury s'est réuni qui a retenu les propositions répondant le mieux aux fonctionnalités qui ont été définies par le groupe de travail communautaire.

Sur le plan de la sécurité, et notamment de la prévention de la délinquance, un schéma de vidéo-protection est en cours d'élaboration à l'échelle du territoire. Les élus y voient un double intérêt, celui de disposer d'un outil d'élucidation des affaires et de prévenir une délinquance itinérante de plus en plus active. C'est ainsi qu'à un proche horizon, les pôles de développement économique majeurs, les axes routiers pénétrant dans l'agglomération et certains cœurs de villages seront équipés de caméras.

Côté enseignement supérieur, un comité de pilotage sera installé d'ici à l'automne afin de porter à maturité le projet de création à Chartres d'un mini-campus universitaire. Plus de 2000 étudiants sont aujourd'hui dispersés dans les différentes filières. Outre l'intérêt d'une mutualisation des moyens et d'une plus grande synergie entre la formation supérieure et le tissu économique local, l'existence d'une véritable communauté étudiante sera de nature à rendre plus attractive notre offre universitaire.

Un autre projet majeur va être relancé, indispensable au développement de notre territoire, celui de la nouvelle station d'épuration dont l'implantation à la Mare Corbonne avait été validée en 2007. Le diagnostic de l'actuel outil épuratoire de Lèves ne souffre désormais plus aucune ambiguïté. Il nous faut en passer rapidement par un nouvel ouvrage dimensionné aux besoins de Chartres métropole. L'essentiel des obstacles a été levé et une procédure d'intérêt général va pouvoir être conduite, en lien étroit avec les services de l'Etat. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement dans le magazine d'octobre.

Si le contexte international est préoccupant et interroge légitimement les acteurs de notre territoire, la communauté d'agglomération continue de dérouler ses projets tout en contenant la fiscalité, capitalisant sur une croissance endogène qui ne se dément pas.

Un certain nombre de communes situées aux franges de notre périmètre élargi en début d'année y voient un intérêt immédiat pour leur population et ont choisi de nous rejoindre. Il faut y voir un encouragement sans pareil à poursuivre dans la voie collectivement définie d'une intercommunalité volontariste et ambitieuse au service de ses habitants.

Jean-Pierre GORGES
Président de Chartres métropole

Votre Agglo

Directeur de la publication :
Christian Gorge
Conseiller délégué
à la communication

Directeur de communication:
Jean-Guy Muriel

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction :
Cédric Laillet

Rédaction et photos :
Cédric Laillet

Ont participé à ce numéro :
Patricia Masselus,
Mylène Rousseau,
Évelyne Kneip
Jean-Guy Muriel ,
Michel Brice,
Jérôme Costeplane

Mise en page :
Service PAO

Impression :
Imprimerie Chauveau
2, rue du 19 mars 1962 -
28630 Le Coudray

Distribution :
La Poste

Ce numéro a été tiré à
60 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
I.S.S.N. : 2114-5547

Contact magazine :
02 37 91 35 20
communication@agglo-chartres.fr

PEFC
PEFC/10-31-1795
PROVENANT DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT
Pour plus d'infos www.pefc.org

IMPRIM'VERT

1 -
Edito

4 -
32 communes à la une
LUCE / LUISANT / MAINVILLIERS / MESLAY-LE-GRENET

12 -
Transports
Les nouveautés de la rentrée

14 -
Sécurité et prévention de la délinquance
• *Drogue : tolérance zéro*
• *Le CISPD sur tous les fronts*

16 -
Dossier
• *L'agriculture dans l'agglo :*
« favoriser les relations avec les acteurs du monde agricole »

20 -
Equipements
• *Aérodrome : réaménagements prévus*
• *Complexe culturel et sportif : l'agglo portera le projet*

CHARTRES métropole

n° 7

SOMMAIRE

21 -
Odyssée
60 classes supplémentaires accueillies gratuitement

22 -
Economie
- *Ré-création : une expérience créative inédite*
- *Ouverture d'une crèche interentreprises*
- *Les Assises Nationales de l'Artisanat*

30 -
Emploi
Les offres du mois

32 -
Sports
Chartres métropole Natation

34 -
Club
Chartres Equitation

36 -
Animation
Venez fêter les vendanges chartraines !

37 -
Agenda
Manifestations culturelles, vide-greniers, animations Odyssée, infos sportives…

Etape 21 : Lucé

3 questions à Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé.

Votre Agglo : Comment présenteriez-vous votre commune en quelques lignes ?

« Avec 16 051 habitants, Lucé est, après Chartres, la plus grande ville de la nouvelle agglomération. À moins d'une heure de Paris et d'Orléans, à deux heures de Tours, la ville bénéficie d'une situation géographique privilégiée avec un réseau viaire, rayonnant de nationales.

L'une des particularités de Lucé depuis toujours est de contenir sur son territoire un habitat collectif très présent, des espaces pavillonnaires et un tissu d'activités économiques et commerciales varié.

Avec de nombreux équipements et services, par la richesse de son tissu associatif, Lucé répond aux aspirations de celles et ceux qui recherchent la qualité de vie d'un site urbain moderne, tout en bénéficiant d'un cadre de vie préservé. »

V A : Quel est votre projet ou préoccupation majeure du moment ?

« La force d'une ville réside dans sa capacité à se projeter dans l'avenir. Le conseil municipal a prescrit la mise en révision de son Plan Local d'Urbanisme afin de garantir à la ville un développement durable et harmonieux, avec une volonté forte de préserver les trouées vertes, de développer les liaisons douces et de favoriser une plus grande diversité sociale. D'ailleurs, toutes les générations ont leur place dans la cité. Des services existent pour satisfaire les besoins de chaque âge.

Il s'agit maintenant d'adapter ces services à l'évolution démographique des Lucéens. Nous pensons aux personnes âgées puisque les plus de 70 ans représentent aujourd'hui 10 % de la population mais aussi aux jeunes couples, demandeurs d'une offre de garde supplémentaire pour lesquels nous prévoyons la construction d'une crèche. »

V A : Qu'attendez-vous, en tant que Maire et pour vos administrés, de la grande agglomération ?

« Lucé s'est toujours inscrite dans une démarche intercommunale. Edmond Desouches était précurseur en la matière, il est le père fondateur du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Chartraine auquel s'est substituée la grande agglomération.

Elle devrait permettre aujourd'hui, via son devoir de solidarité territoriale, de rééquilibrer justement les équipements et services sur l'ensemble de l'espace communautaire en tenant compte des attentes des habitants. »

Lucé en bref

- 3ème ville du département d'Eure-et-Loir
- Superficie : **606 hectares**
- Population : **16 051 habitants**
- Nom des habitants : **Lucéennes et Lucéens**
- 33 élus siègent au Conseil municipal
- Représentants de la commune au Conseil communautaire de Chartres métropole : Emmanuel Lecomte, Christian Damoiseau, Jacques Flottes, Jean-Pierre Jan, Philippe Machard, Arlette Moiré, Thierry Roy, Malick Sène, Martine Cabailh-Ciret, Charlotte Latimier.

La ferme pédagogique des Carreaux

L'une des particularités de Lucé est de disposer d'un vrai coin de nature en pleine ville. Située à l'ouest de Lucé, la ferme pédagogique des Carreaux est une structure municipale créée en 1984, à ne pas confondre avec la Plaine de jeux installée juste à côté.
Toute l'année, les enfants des écoles, des accueils de loisirs et même des particuliers viennent observer ou participer à la vie d'une ferme grandeur nature.
Près de 200 animaux du terroir y vivent en toute quiétude. C'est un excellent support pédagogique pour les jeunes générations.
7 000 enfants et adultes fréquentent le site chaque année. Les animations proposées sont très prisées des enfants : fabrication de beurre, de pain, réalisation de nichoirs...

Ferme pédagogique des Carreaux
7 impasse Paul Claudel à Lucé – Tél. : 02 37 28 39 55

Un peu d'Histoire…

Raoul Brandon, architecte

Lucé : cette très ancienne seigneurerie, déjà mentionnée en 1121, occupe actuellement, en terme de démographie, la troisième position dans notre département. Bien avant de connaître ce remarquable développement, cette paroisse avait été réunie à celle de Mainvilliers en 1591, pour en être exclue en 1836, et devenir alors une commune à part entière.
Mais c'est à un de ses plus illustres enfants que nous consacrerons notre propos : Raoul Brandon, bien connu à Chartres pour avoir été l'architecte de la Poste (1927), récemment devenue la médiathèque "l'Apostrophe".
Raoul Brandon vit le jour à Lucé (Poiffonds) en 1878 dans une famille de cloutiers. Raoul fut très tôt intéressé par l'architecture. Formé à l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs et à l'Ecole des Beaux Arts, le jeune Brandon saura se faire une place dans une profession qui ne l'attendait pas... Fier de ses origines, et fortement influencé par Viollet-le-Duc et ses disciples, son désir de devenir "le nouveau Jehan de Beauce" provoqua souvent l'incompréhension, voire l'ire de ses pairs. Pour autant, il sut tracer sa voie et ses réalisations à travers le monde ne se comptent plus. Très impliqué dans la construction d'édifices publics, tant à Paris que dans le reste de la France, il s'exporta aussi outre-mer, notamment dans cet Orient mystérieux qui le fascinait : Egypte, Levant, etc. Sa production, très éclectique au demeurant, montre bien qu'il marqua de son empreinte une époque où l'on réinventait l'architecture. Avec son frère Frédéric, ils furent à l'origine d'une dynastie d'architectes, comme en témoigne leur monument funéraire dans le cimetière de Chartres.

Michel Brice

La plaine de jeux des Carreaux

Véritable écrin de verdure, la plaine de jeux des Carreaux jouxte la ferme pédagogique. C'est l'endroit idéal pour les loisirs et la détente en famille.
Aménagée sur 3,5 hectares d'espaces verts entièrement paysagers, la plaine de jeux des Carreaux a ouvert ses portes en 1991 et affiche un succès croissant d'année en année.
Activités sportives pour les uns et espaces de jeux pour les autres, elle répond aux envies des plus petits et des plus grands. Les plus grands peuvent s'adonner aux joies du football, du basket ou encore du tennis de table, du bicross et du jogging. Les plus petits plébiscitent son portique équipé d'une immense balançoire et son aire de jeux très attractive.
Riche d'un relief planté de milliers d'arbres de différentes essences, de petits sentiers sinueux, de tables et de bancs pour le pique-nique en famille, le site, calme et sécurisé, est un véritable havre de paix.
Parmi les attractions phares, nombreux sont ceux qui apprécient son golf miniature avec son matériel mis à disposition gratuitement sur simple demande. La plus prisée demeure néanmoins l'aire de jeux aquatiques installée pendant l'été 2010. Les enfants s'y amusent pendant des heures dès que la chaleur se fait sentir.

Plaine de jeux des Carreaux
20 bis rue Alphonse Daudet à Lucé
Tél. : 02 37 91 19 10

Etape 22 : Luisant

3 questions à Wilson Valor, Maire de Luisant.

Votre Agglo : Comment présenteriez-vous votre commune en quelques lignes ?

« Luisant est l'une des portes d'entrée de la Ville de Chartres, célèbre pour sa grande avenue de 2,5 kilomètres, menant au cœur du centre-ville. La commune est dotée d'un étang et d'une base de loisirs, assurant le passage en douceur du monde rural au monde urbain. Luisant est une ville verte et fleurie, une ville sportive et riche de ses associations, une ville culturelle, mais aussi une ville dynamique par ses commerces et ses activités économiques.

Notre commune possède sur son territoire un lycée, un collège, des écoles primaires et maternelles, une médiathèque, un foyer-résidence pour personnes âgées, plusieurs structures sportives et de nombreuses associations. La salle Malraux peut accueillir des manifestations de 400 personnes. Enfin, deux zones d'activités économiques sont situées sur notre commune. »

V A : Quel est votre projet ou préoccupation majeure du moment ?

« Nous travaillons sur l'avenir de Luisant en rendant notre cadre de vie plus agréable. Nous sommes en cours de transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan local d'Urbanisme) dans le but d'obtenir un urbanisme cohérent et de préparer l'aménagement d'un véritable cœur de Ville. La prise en compte de l'environnement doit favoriser le renouvellement urbain tout en maintenant le caractère arboré et aéré qui fait la force de notre Ville. Notamment la base de loisirs et ses environs, qu'il faut préserver et enrichir. Luisant possède aussi un patrimoine bâti exceptionnel qu'il faut protéger. Nous programmons d'améliorer et de soigner les entrées de Ville. »

V A : Qu'attendez-vous, en tant que Maire et pour vos administrés, de la grande agglomération ?

« Nous sommes convaincus que nous devons avancer ensemble pour être plus forts. Pour les communes déjà membres de l'agglomération comme Luisant,

l'élargissement ne va pas modifier concrètement leur situation. Par exemple, le service public communautaire est maintenu (transports urbains, tarifs de l'Odyssée, accès gratuit à la déchetterie), et sera étendu aux communes rurales. Nous sommes à égalité et pourrons avancer ensemble vers un avenir en commun. »

Luisant en bref

- Superficie : **439 hectares**
- Population : **7 134 habitants**
- Nom des habitants : **Luisantaises et Luisantais**
- 29 élus siègent au Conseil municipal
- Représentants de la commune au Conseil communautaire de Chartres métropole : Wilson Valor, Alain Boiret, Christian Carrière, Marie-Agnès Carles-Gouache, Nadine Voisin.

Zoom sur …

Maurice Maunoury et le Général Marceau, enfants de Luisant

Maurice Maunoury : qui est Maurice Maunoury, celui dont le nom fut donné à la plus grande avenue de Luisant ? Maurice Maunoury fut maire de Luisant de 1903 à 1925, année de son décès. Il fut député d'Eure-et-Loir de 1910 à 1924, Ministre de l'intérieur de 1922 à 1924. Luisant lui doit beaucoup : l'adduction d'eau, les écoles, le bureau de poste (unique dans la banlieue chartraine), le télégraphe… C'est sous son administration que furent plantés les arbres bordant l'avenue qui porte son nom. Une autre rue de Luisant porte le nom de son père, Pol Jacques, qui fut lui aussi maire de la commune et Député à la fin du 19ème siècle.

Le Général Marceau : héros de l'armée de la Révolution française, il a grandi à Luisant. François Séverin Marceau-Desgraviers était né à Chartres le 1er mars 1769. Il fut élevé jusqu'à l'âge de 10 ans chez une nourrice habitant Luisant (aujourd'hui 12 rue Marceau). Engagé à 16 ans dans un régiment d'infanterie, officier en 1791 du bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir, il fut intégré dans l'armée régulière le 7 novembre 1792, avec le grade de lieutenant de cavalerie. La guerre de Vendée lui valut des promotions rapides et il devint général en chef par intérim de l'armée de l'ouest le 5 décembre de la même année. Nommé à l'armée des Ardennes, il participa en 1794 à la bataille de Fleurus et reçut la reddition de Coblence. Il fut mortellement blessé en septembre 1796 près d'Altenkirchen. Il avait 27 ans.

Un peu d'Histoire…

L'eau et le Général Marceau …

Contrairement à une idée reçue, la question de l'alimentation en eau dans le Pays chartrain fut, de tout temps, une préoccupation majeure. Aussi, la recherche et l'exploitation des sources fut une quête récurrente, spécialement à Chartres et dans sa banlieue.
Dans ce contexte, Luisant pouvait répondre à cette demande, et la source de la route de Barjouville, mais surtout "la Grande Fontaine" furent au cœur des débats. En particulier un projet, qui prévoyait de créer un canal entre cette fontaine et Chartres, fut envisagé, mais rapidement abandonné. Détail intéressant, l'aqueduc gallo-romain d'Houdouenne, bien que situé de l'autre côté de la rivière, avait eu aussi pour but de prélever l'eau en amont de Chartres pour la canaliser jusqu'au Faubourg La Grappe. Ce conduit qui procédait de la même logique fonctionna jusqu'aux grandes invasions, et force est de constater que nos lointains ancêtres furent plus performants que les Beaucerons du XIXe siècle… A tel point d'ailleurs, que les fontaines St Nicolas et de Beaurepaire ne suffisant pas à satisfaire les besoins en eau de Chartres, le précieux liquide fut longtemps prélevé à Luisant et transporté au chef-lieu dans une tonne à eau, et ce, jusqu'au début du XXe siècle.
Une carte postale, en notre possession, montre bien cette tonne livrant rue Marceau, à Chartres, près de la maison natale du Général du même nom, de l'eau prélevée près de la rue… Marceau à Luisant, où ledit Général passa une partie de son enfance !

Michel Brice

Zoom sur …

L'incontournable base de loisirs

Les sportifs courent, les promeneurs se promènent et les pêcheurs pêchent… Tous se côtoient régulièrement sur la base de loisirs, surtout le week-end. Lieu de rencontre et de balade incontournable, le tour de l'étang de Luisant, avec à sa proximité la base de Loisirs, rassemble un chemin piétonnier, un terrain multisports, un terrain de boules, de jeux pour enfants et un poney land. Dans un cadre magnifique, la base est aussi conçue pour recevoir des manifestations avec des équipements (barbecue, tables, bancs). Chaque année, une importante manifestation de modélisme naval est organisée sur l'étang au mois de juin.

Etape 23 : Mainvilliers

3 questions à Jean-Jacques Châtel, Maire de Mainvilliers.

Votre Agglo : Comment présenteriez-vous votre commune en quelques lignes ?

« Au 1er janvier dernier, la population totale de Mainvilliers était de près de 10 600 habitants : 3ème commune en terme de nombre d'habitants de notre intercommunalité, Mainvilliers a un rang nettement inférieur si l'on regarde sa richesse en terme de bases fiscales (mesurée par le potentiel fiscal par habitant) où elle n'est qu'au 11ème rang. Cela provient essentiellement de la faiblesse des recettes de taxe professionnelle que la commune percevait avant 2001. En effet, la zone d'activités économique du Vallier est stable mais essentiellement formée de très petites et petites entreprises ; les plus importantes ayant préféré s'installer à l'est de Chartres (pour être plus près de la région parisienne). Au recensement de 2007, le revenu net imposable moyen des Mainvillois était de 27 790 euros, inférieur de 12,5 % à celui des habitants d'Eure-et-Loir.

Contrairement à ce qui peut être dit et écrit ici ou là, Mainvilliers reste une commune attractive puisque près de 40 % de ses habitants de 2007 étaient des personnes résidant sur la commune depuis moins de 5 ans (le pourcentage n'est que de près de 34 % en Eure-et-Loir). Ces nouveaux habitants viennent essentiellement du département d'Eure-et-Loir et une faible minorité d'une région autre que la région Centre. »

V A : Quel est votre projet ou préoccupation majeure du moment ?

« Nos deux projets majeurs sont l'élaboration d'un PLU qui concilie les aspirations des Mainvillois actuels et futurs avec les contraintes apportées par le SCOT (très forte diminution des potentialités de production de logements individuels) et celui d'un agenda 21 qui prépare la commune au nouvel équilibre local, national et planétaire de demain.

Notre préoccupation majeure est financière : environ 700 000 euros de dépenses d'urbanisme rendues inutiles par le vote du SCOT et diminution d'environ 220 000 euros annuellement de notre Dotation de Solidarité Communautaire alors que nos recettes étaient déjà 25 % à 30 % inférieures à celles des communes de notre taille. »

V A : Qu'attendez-vous, en tant que Maire et pour vos administrés, de la grande agglomération ?

« Comme j'ai pu l'écrire déjà plusieurs fois dans les colonnes de cette revue, nous attendons d'abord un retour à une gouvernance collégiale de cette agglomération afin de pouvoir œuvrer pour une intercommunalité à la fois dynamique et solidaire. »

Mainvilliers en bref

- Superficie : **1 192 hectares**
- Population : **10 620 habitants**
- Nom des habitants : **Mainvilloises et Mainvillois**
- 33 élus siègent au Conseil municipal
- Représentants de la commune au Conseil communautaire de Chartres métropole :
  Jean-Jacques Châtel, René Malzert, Maryse Legrand, Sylvie Legendre, Michel Thomas, Jean-Yves Tabourin, Jacky Guérin et Bernard Totée.

Zoom sur …

Mainvilliers et le handball

En septembre 1968, lorsque quelques anciens joueurs du cercle laïque de Chartres, dont Jean Piedallu qui sera président et un artisan majeur de l'aventure, décidèrent de créer une section handball à Mainvilliers, ils n'imaginaient sûrement pas que cette modeste structure donnerait naissance à un club dont l'équipe fanion devenue Chartres-Mainvilliers Handball atteindrait le niveau national D2.

Les débuts ne furent pas faciles à une époque où le hand se pratiquait surtout au niveau scolaire et commençait à s'implanter au niveau adulte dans le département. Les rencontres se déroulaient très souvent en plein air, quel que soit le temps.

La construction de la salle des sports Coubertin en 1971 a grandement facilité le développement de la section au niveau départemental et régional. En 1984, Philippe Besson, actuel président, rejoignit le club. En 1998, la construction de la salle Bernard Maroquin aux dimensions réglementaires pour les championnats a coïncidé avec l'accès de l'équipe fanion au niveau national.

Aujourd'hui, l'aventure continue avec le soutien logistique et financier de la ville de Chartres. Merci à tous ceux, impossible de les nommer ici, qui ont œuvré pour que cette histoire soit possible. C'est l'illustration qu'en sport comme dans tout autre domaine, il n'y a pas de générations spontanées. Tout est évolution…

Un peu d'Histoire …

Origine du nom Mainvilliers

A l'époque Gallo-romaine, un grand nombre de villages de Beauce portent un nom qui se termine par Ville ou Villiers. C'est au V^{e} siècle, à la suite des guerriers de Clovis, que des Germains arrivent d'Allemagne et s'approprient les terres de chaque village.

Alors se constituent des domaines, qui continuent de s'appeler Villa ou Villieri, mais qui prennent le nom des nouveaux occupants. Sur la commune, c'est le germain Mahin qui possède un domaine important. La ville s'appelle d'abord Mahin Villieri puis Ma-in Villiers et enfin Mainvilliers.

Dès le début du deuxième millénaire, des vignes sont plantées sur le coteau au nord du ruisseau des Vauroux, allant des limites de la ville de Chartres jusqu'aux abords du château, dit de La Garenne.

En 1789, à Mainvilliers, au moment de la Révolution française, on ne compte pas moins de 90 à 95 vignerons, 10 à 15 laboureurs, 5 artisans, un maître d'école et un curé. A partir de 1800, la surface cultivée en vignes diminue régulièrement. En 1791, le hameau de Seresville est rattaché à la commune. La population de la Ville augmente régulièrement : 720 habitants en 1835, 974 en 1866, 1372 en 1891, 2178 en 1936.

La mairie construite en 1902 au "milieu des champs" est devenue le centre ville suite à l'urbanisation de la commune dans les années 1960 à 1980.

Etape 24 : Meslay-le-Grenet

3 questions à Gilles Pineau, Maire de Meslay-le-Grenet.

Votre Agglo : Comment présenteriez-vous votre commune en quelques lignes ?

« Située à 10 kilomètres de Chartres centre, Meslay-le-Grenet est une petite commune rurale au Sud Ouest de Chartres. Géographiquement, le village se situe sur la ligne de partage des eaux de deux bassins versants : l'Eure et le Loir. La commune est composée d'un bourg de 70 habitations et de deux hameaux de 60 foyers (le Grand et le Petit Bérou), soit un total de 320 habitants. Sa surface est de 894 hectares dont 790 en terres labourables et 40 hectares en bois. Le bourg est situé sur le plateau et les hameaux sur la vallée d'Oisemont, affluent de l'Eure.

La majorité des habitants travaille sur le bassin de vie de l'agglomération Chartraine, ce qui explique notre adhésion à Chartres métropole bien que nous fassions partie du canton d'Illiers-Combray. La commune n'a plus de classe au village ni d'entreprise.

L'unique patrimoine, c'est l'église du XIè, XIIè et XVe siècle classée monument historique et récemment restaurée avec un ensemble de peintures du XVe siècle représentant la Danse Macabre, le dit des trois morts et des trois vifs et le dit des femmes bavardes.

Un chemin cycliste allant au Mont Saint-Michel et à Saint-Jacques de Compostelle traverse la commune. »

V A : Quel est votre projet ou préoccupation majeure du moment ?

« Trois projets nous préoccupent en ce moment :

- *La modification du Plan d'Occupation des Sols pour construire un lotissement au cœur du bourg d'une quinzaine de maisons qui représentera une augmentation d'environ 50 habitants.*
- *Des travaux de bordures et d'enfouissement de réseaux.*

- *Un changement d'orientation de nos élèves de maternelle, actuellement scolarisés à Bailleau-le-Pin en regroupement scolaire, vers Fontenay-sur-Eure afin d'intégrer pleinement la nouvelle communauté d'agglomération et de bénéficier de la piscine, de la médiathèque… »*

V A : Qu'attendez-vous, en tant que Maire et pour vos administrés, de la grande agglomération ?

« La fin de l'interconnexion de l'eau potable, afin de mettre hors service notre château d'eau insuffisant en production et en qualité.

- *L'aide aux travaux d'enfouissement des réseaux de l'eau potable et des eaux usées, notamment aux hameaux du Grand et du Petit Bérou.*
- *La desserte en transport à la demande pour les personnes sans locomotion.*
- *La poursuite des services de transport pour les jeunes et la gestion des déchets.*
- *L'accès de nos jeunes aux centres de loisirs extra-scolaires. »*

Meslay-le-Grenet en bref

- Superficie : **894 hectares**
- Population : **323 habitants**
- Nom des habitants : **Mesliennes et Mesliens**
- 11 élus siègent au Conseil municipal
- Représentants de la commune au Conseil communautaire de Chartres métropole : Gilles Pineau ; Gérard Bourgeot.

Meslay-le-Grenet

Un peu d'Histoire …

La « danse macabre »

Vue de l'extérieur, rien ne prédestinait à la notoriété cette belle mais humble église de campagne. C'est en 1864 que le curé du moment trouva des traces de peinture sous le badigeon qui couvrait les murs. Les érudits de l'époque, dont A. Lecocq, crurent tout d'abord avoir affaire à une réplique des célèbres fresques du charnier des Saints Innocents à Paris. Les travaux de dégagement progressant, ils comprirent leur erreur en découvrant une œuvre très complète et très originale, connue, par commodité de langage, sous le nom de "danse macabre".
Des restaurations plus ou moins heureuses commencèrent sous le pinceau de Camille Marcille, peintre local. La thématique picturale de ces fresques est bien connue et repose sur les grandes peurs de la fin du Moyen Age : guerres, épidémies, famines, etc. Son enseignement est double : la mort qui ne prévient pas en ces périodes troublées, et surtout le caractère égalitaire de cette mort est mis en avant, les textes qui accompagnent ces peintures sont très clairs à cet égard. Parmi les scènes les plus intéressantes, notons le « Dit des trois morts et des trois vifs », les « Trois femmes et les deux diables » ainsi que le « Roi mort ». Ce qui peut ressembler à une pratique de catharsis concerne surtout les puissants de ce monde : Pape, Cardinaux, Rois, etc. Un extrait résume bien la portée du message : "TOST POURRIREZ, A PEU DAYE, LE PLUS GRAS EST LE PREMIER POURRI"... (que l'on peut traduire par : « vous pourrirez bientôt, le plus gros sera le premier").
Par ailleurs, saluons le travail d'une association locale, "Les Amis de l'église de Meslay-le-Grenet" (voir par ailleurs), qui œuvre pour la protection de ces peintures qui évoquent notre rapport à la mort.

Michel Brice

Zoom sur …

Quatre « porteurs de clés » :
Martine Moktar, Agnès Pineau, Erika Morcet et Christine Nicolas.

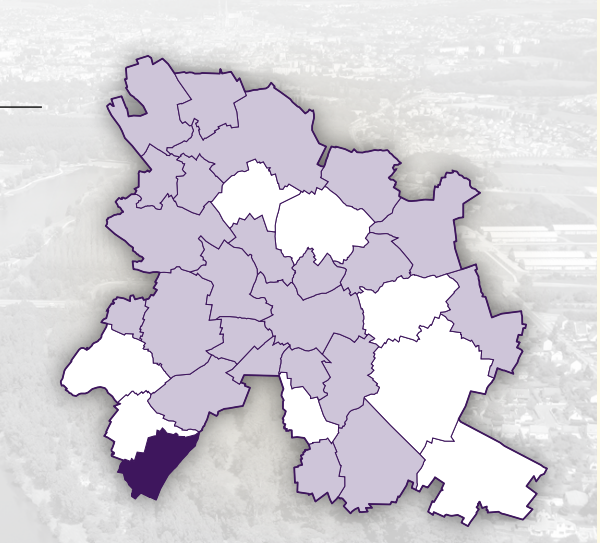

Les « porteurs de clés » de l'église

L'Association des amis de l'église de Meslay-le-Grenet (AAEMG) compte une vingtaine d'adhérents, tous bénévoles. Elle œuvre pour la promotion de l'église et de ses peintures du 15è siècle, la fameuse « danse macabre ». Chaque année, 1 000 personnes poussent les portes de l'édifice, pour des visites de groupes mais aussi individuelles. ***« L'église est fermée, mais pour permettre au visiteur d'y entrer à tout moment, nous avons mis en place un système de « porteurs de clés ». Dans le village, dix personnes possèdent la clé de l'église. Un plan sur le parvis permet au visiteur de se rendre au domicile du porteur de clé et de se faire ouvrir l'église pour une visite guidée »***, explique Martine Moktar, la dynamique et pétillante présidente de l'association.
Afin de mieux faire connaître l'église, qui a été restaurée en 2009, l'association a réalisé un livret, vendu lors des visites, et compte de nombreux projets : organisation de concerts, spectacles, mise en scène avec mannequins costumés, éclairage amélioré des peintures… Elle compte sur les dons pour trouver les fonds nécessaires.

A noter que l'église de Meslay-le-Grenet participera aux Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre prochains.

Plus d'infos :

Association des amis de l'église de Meslay-le-Grenet (AAEMG) – 06 31 12 10 21 – mairie.meslay-le-grenet@wanadoo.fr

Transports : les nouveautés de la rentrée

Un nouveau service, le Transport à la Demande, une nouvelle ligne, la numéro 13, et la réorganisation de la ligne scolaire desservant le collège de Saint-Prest : Chartres métropole continue d'améliorer les transports sur son territoire, grâce à la contribution des entreprises…

Transport à la Demande : un plus pour les communes rurales

Ce nouveau service, baptisé « Filibus à la Demande », permet aux personne âgées ou non motorisées de se rendre vers le centre ville de Chartres et dans les différents pôles santé de l'agglomération (Hôpital, cliniques, centres de soins). *« Ce service était très attendu dans les communes rurales de l'agglomération,* explique Gérard Besnard, Vice-président de Chartres métropole délégué aux transports. *Nous avons tout fait pour les écouter et mettre en place ce service le plus rapidement possible. »* Deux zones ont été définies, avec des tarifications spécifiques.
La réservation doit s'effectuer au minimum 24 heures à l'avance. Un minibus spécial, accessible aux personnes à mobilité réduite, a été acquis par Chartres métropole pour assurer ce service, dont le coût global s'élève à 90 000 euros.

Réservation au : 0825 30 28 00

Ligne 13 : desserte des zones d'activités Val Luisant et Euroval

« La nouvelle ligne répond à une demande de l'association Val Horizons, qui regroupe les entreprises des parcs d'activités Val Luisant, Euroval et Lucé, pour bénéficier aux nombreux employés, mais aussi aux clients. Son tracé permet aussi d'irriguer le sud de Luisant, un secteur jusqu'ici non desservi », précise Gérard Besnard. Coût du lancement de cette nouvelle ligne : 130 000 euros.

Transports scolaires : accès réorganisé vers le collège Soutine

La modification de la carte scolaire, en septembre 2009, s'est traduite par le transfert progressif des élèves du secteur de Clévilliers (relevant jusqu'alors du collège Hélène Boucher) vers le collège Soutine à Saint-Prest. Pour s'adapter à cette modification, la ligne D04, ligne directe vers le Collège Soutine de Saint-Prest, au départ de Boullay d'Achères, desservant Challet, Clévilliers, Bouard, Briconville et Fresnay-le-Gilmert, a d'abord été créée en septembre 2009. Pour répondre à l'arrivée de nouveaux élèves à la rentrée de septembre 2011, une nouvelle ligne D05 a été mise en service.

Transports : merci aux entreprises !

« Si Chartres métropole est en mesure de proposer de nouveaux services aux usagers, n'oublions pas que c'est en grande partie grâce aux entreprises de l'agglo, qui s'acquittent du Versement Transport. Ce VT finance à lui-seul 80% du service public des transports », rappelle Gérard Besnard, Vice-président de Chartres métropole délégué aux transports.

nouveau dès le 5 septembre !

filibus à la Demande

N° 0 825 30 28 00 *
(0,15€ la mn)

Service de transport pour vos déplacements

depuis les communes périurbaines
vers le centre ville de Chartres
ou l'un des pôles santé
de l'agglomération.

ZONE 1
Fonctionne le mardi et le vendredi

ZONE 2
Fonctionne le lundi et le jeudi

● *pôles santé*

de 2,70 € à 5,65 € le trajet
en fonction de la distance parcourue

* Réservations
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et de 13h à 17h
au plus tard la veille avant midi

Avec Filibus "à la Demande", Chartres Métropole facilite vos déplacements

CHARTRES métropole

Lutte renforcée contre la drogue, refus de la dépénalisation…

Drogues : « *tolérance zéro* »

« Depuis plusieurs mois les responsables de la sécurité publique d'Eure-et-Loir, qu'ils soient policiers ou gendarmes, attirent mon attention sur l'augmentation inquiétante de l'usage et du trafic de drogues diverses. C'est vrai sur le territoire de l'agglomération, dans le département comme sur l'ensemble du territoire national.

En témoigne le débat suscité par la proposition de certains élus et partis politiques, de dépénaliser l'usage et la consommation des drogues prétendument dites « douces ».

Je récuse complètement cette idée, qui n'est que le cache-sexe du renoncement.

Au contraire, cette croissance alarmante du fléau doit obliger tous les responsables publics à lutter davantage. C'est pourquoi, j'ai décidé, dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de l'agglomération chartraine, de créer une commission spéciale qui devra coordonner encore davantage et renforcer les actions de lutte contre la drogue, les préventives comme les répressives.

Les forces de l'ordre y sont déterminées, comme le Préfet d'Eure-et-Loir me l'a confirmé, et comme le Directeur Départemental de la Sécurité Publique d'Eure-et-Loir et le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie du Département l'affirment publiquement, ainsi que vous pouvez le lire ci-dessous.

Que ce soit contre l'usage, la revente, et a fortiori le trafic de drogue, nous ne devons avoir qu'un seul mot d'ordre : « tolérance zéro ». »

Jean-Pierre Gorges
Président de Chartres métropole

« *En matière de drogue, il n'y a pas de petites affaires* »

Le Commissaire Divisionnaire Patrick Meynier et le Colonel de Gendarmerie, Bruno Arviset, dressent un constat similaire, et nous décrivent les actions qu'ils ont engagées, qu'ils vont renforcer avec des moyens accrus. Ces deux interviews parallèles traduisent une unanimité manifeste.

Votre Agglo : Comment constatez-vous l'augmentation de l'usage, de la revente et du trafic de drogue dans vos zones de compétences respectives ?

Patrick Meynier : *« La toxicomanie est devenue un phénomène de masse pendant les vingt dernières années. Tous les chiffres dont nous disposons le confirment. Mais cet accroissement n'est pas une fatalité, et il serait irresponsable de baisser les bras. Nous devons développer résolument une logique offensive. La Sûreté Départementale a traité, depuis le 1er janvier, 120 affaires de drogues, ce qui a conduit à l'arrestation de 338 personnes, dont 82 mineurs. Rien que pour la zone urbaine de l'agglomération de Chartres (7 communes), et toujours depuis le début de l'année, 169 individus ont été arrêtés. Ces chiffres, et aussi l'augmentation des saisies de drogues, nous permettent d'affirmer sans hésitation que l'usage et le trafic de tous les types de drogues sont en augmentation : c'est vrai pour le cannabis, mais aussi pour la cocaïne et l'héroïne. Les aveux que nous avons obtenus concernent des trafics à hauteur de 258 kg de résine de cannabis, 1.5 kg de cocaïne, et 10 kg d'héroïne. »*

Bruno Arviset : *« Je partage complètement ce constat, dans l'agglomération*

Patrick Meynier, Directeur départemental de la Sécurité Publique, Philippe Peyroux, Procureur de la République,Jean-Pierre Gorges, Président du CISPD, Lionel Beffre, Préfet d'Eure-et-Loir, Pierre Max Vouteau, Directeur deCabinet du Préfet, Bruno Arviset, Colonel de Gendarmerie.

et ailleurs. Le nombre de nos procédures augmente constamment. De plus, depuis deux ans, nous augmentons aussi le nombre de nos dépistages, par des tests salivaires et des prises de sang auprès des conducteurs de véhicules. Nous avons conduit 150 de ces procédures depuis le début de l'année dans le département : 40 % se sont révélées positives.
Par ailleurs, la presse a rendu compte des saisies record opérées par la Gendarmerie, mais il ne faut pas se voiler la face : si nous sommes plus efficaces, c'est aussi parce que davantage de drogues circulent. »

V A: Comment améliorer encore l'efficacité de cette lutte ?

B.A : *« En donnant à notre action un caractère plus systématique, notamment auprès des conducteurs, comme c'est déjà le cas contre l'alcoolémie. Deuxièmement, en nous dotant de moyens plus efficaces, comme les chiens renifleurs. Jusqu'ici nous n'en n'avions pas dans le département, et nous devions en faire venir d'Orléans à chaque fois. Le Groupement de Gendarmerie en aura un en propre d'ici la fin de l'année, qui sera basé à Lucé. Ce chien renifleur va nous permettre de cerner davantage les usagers, les revendeurs et les dealers. Enfin, nous n'hésitons plus à collaborer avec d'autres services. Ainsi, au mois de juillet, à Amilly, nous avons surveillé un établissement ouvert au public dont nous ne savions pas exactement ce qu'il vendait. Nous avons observé des va-et-vient nombreux, notamment la nuit. Nous avons intercepté l'un de ces véhicules, que nous avions repéré comme étant une voiture volée. Ce pas en avant nous a permis de perquisitionner l'établissement avec la collaboration des services fiscaux, des services vétérinaires et de l'Inspection du Travail (lutte contre le travail clandestin). En effet, l'argent de la drogue alimente toute une économie souterraine. L'enquête d'Amilly est un petit peu l'exemple de ce que nous essayons de faire. »*

P.M : *« En mobilisant encore davantage nos équipes, car j'avais senti venir cette inflation de la drogue depuis plusieurs années. D'abord nous avons augmenté le nombre de nos enquêteurs dédiés à la lutte contre la drogue, à Chartres comme ailleurs. J'ai notamment demandé à l'ensemble des policiers du Commissariat Central de Chartres de considérer qu'il n'y a jamais de petites affaires en matière de drogues : nous interpellons les usagers, dont beaucoup sont aussi des revendeurs, comme les trafiquants.*
Deuxièmement, j'ai obtenu qu'un chien renifleur nous soit affecté avant le printemps 2012. Nous n'en n'avions plus depuis un an. Et puis, nous avons multiplié les contrôles inopinés dans tous les lieux de rassemblement, notamment les établissements scolaires, ou les sorties d'établissements de nuit, et plus généralement dans tous les quartiers où l'on nous a signalé des zones de revente. »

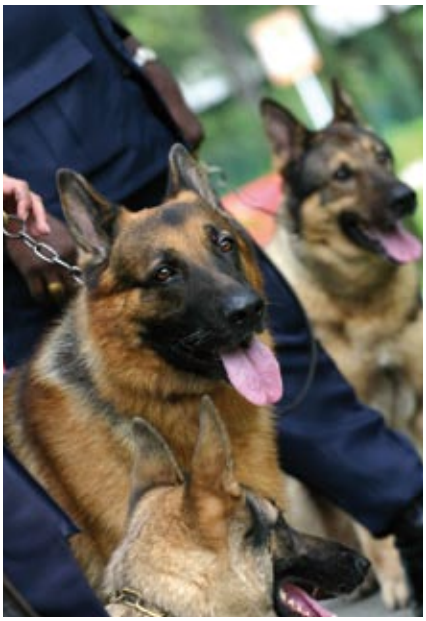

Police Nationale et Gendarmerie de l'agglo seront prochainement dotées de chiens renifleurs.

V A : Qu'attendez-vous de cette commission spéciale du CISPD ?

P.M : *« Une mobilisation encore plus effective de tous nos partenaires, et notamment des élus. Mais je pense aussi aux éducateurs et aux enseignants. Nous avons créé il y a deux ans une cellule départementale de lutte contre les conduites addictives. Ses membres ont tenu 65 conférences devant 1300 jeunes et plus de 230 adultes qui ont des responsabilités éducatives. C'est de la prévention nécessaire car rien ne peut réussir sans une prise de conscience de toute la chaîne des responsables, les jeunes comme les adultes. La Police Nationale doit faire partager ce qui est pour elle une vraie priorité depuis longtemps. Les drogues, quelles qu'elles soient, donnent à bien des jeunes l'illusion de l'argent facile, alimentent l'économie souterraine, favorisent l'échec scolaire, conduisent les jeunes à multiplier les délits et les comportements déviants. Souvent, ces jeunes sont condamnés, et un casier judiciaire ferme souvent la porte à l'emploi… La drogue finit toujours par ajouter la misère à la misère. »*

B.A : *« Le renforcement de la prise de conscience de tous les élus, qui eux-mêmes peuvent mobiliser largement autour d'eux. Ce sont par exemple les élus qui peuvent demander et obtenir des crédits d'état pour l'installation de caméras de vidéo-protection. Les maires le savent bien, puisqu'ils sont eux-mêmes officiers de police judiciaire. En effet, dans la zone gendarmerie, nous luttons contre la drogue non seulement en testant les conducteurs, ou en surveillant les rassemblements d'usagers potentiels ou de revendeurs, mais des caméras disposées judicieusement sur des axes de circulation nous permettent d'améliorer considérablement notre connaissance du trafic et donc de lutter plus efficacement contre celui-ci. Enfin, nous ne ferons jamais assez de prévention. Et dans les zones péri-urbaines ou rurales, les élus constituent une pièce essentielle du maillage humain que nous pouvons sensibiliser. Les opérations « coups de poing », les contrôles des parties communes des immeubles, la qualité de nos enquêtes judiciaires, tout cela dépend en partie de l'information améliorée que peuvent nous apporter les habitants, et d'abord leurs représentants élus. »*

Le CISPD entre en action

Installé le 8 avril dernier, le nouveau Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) de l'agglomération s'est rapidement mis au travail. Revue de détail.

Sécurité dans les transports urbains : des mesures immédiates et concrètes

Devant la recrudescence d'actes d'incivilités et de troubles divers sur certaines lignes du réseau de transports urbains au printemps dernier (menaces verbales, refus de présentation de titre de transport), de la part de jeunes âgés de 12 à 16 ans, le plus souvent en petit groupe, le Président du CISPD, Jean-Pierre Gorges, avait réuni le 6 mai dernier, en concertation avec le Préfet, une cellule de crise.

« Des actions de sécurisation immédiates ont été mises en place : présence renforcée de la Police Nationale et des Polices Municipales sur le réseau, sécurisation des arrêts sensibles, notamment.

Un bilan, dressé début juillet, a montré que le calme était revenu sur le réseau. La forte implication et la coopération exemplaire entre la Police Nationale, les Polices Municipales et le délégataire de transports Filibus, ainsi que la réactivité du Parquet dans la poursuite des auteurs d'infraction n'y est pas étrangère », explique Gérard Besnard, Vice-président de Chartres métropole délégué aux transports.

Néanmoins, les différents partenaires ont souhaité maintenir un haut niveau de sécurisation sur le réseau de transports. A l'automne, la commission « sécurisation dans les transports en commun » se réunira afin d'affiner le dispositif de sécurité dans les transports.

Travaux d'Intérêt Général : les Maires de l'agglo sensibilisés

Les 32 Maires des communes de l'agglomération ont été invités, le 29 juin denier, à participer à une première réunion d'information sur les Travaux d'Intérêt Général (TIG) au siège de Chartres métropole, en présence, notamment, du Directeur de Cabinet du Préfet, d'Alain Malet, Conseiller Communautaire délégué de Chartres métropole en charge de la politique de la Ville, et de représentants de la Protection Judiciaire de la jeunesse et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation. Plusieurs communes de l'agglomération accueillent déjà des « TIGistes » sur des postes dits « communs » (services techniques) ou sur des postes « à profil » (Musée des Beaux-Arts, Centre Hospitalier, boutique du Secours Catholique…). Le TIG est une sanction pénale éducative de substitution à l'emprisonnement. Dans l'agglomération, 52 TIG sont actifs ou en préparation, l'objectif étant, à terme, d'atteindre 163 postes. Le périmètre de l'agglomération, associant zones urbaine et rurale, pourrait ainsi être un « laboratoire d'expérimentation » des bonnes pratiques en matière de TIG, susceptibles d'être déclinées dans d'autres territoires.

L'agriculture dans l'agglo

Jusqu'ici « urbaine », l'agglomération chartraine a changé de visage au 1er janvier 2011, en fusionnant avec des communes rurales ou périurbaines, faisant de l'agriculture un enjeu majeur pour Chartres métropole.

« Favoriser les relations avec les act

Entretien avec Denis-Marc Sirot-Foreau, agriculteur, Maire d'Amilly et Elu délégué de Chartres métropole.

Denis-Marc Sirot-Foreau

En passant de 7 à 32 communes au 1er janvier 2011, l'agglomération chartraine s'est élargie à des communes rurales, où les exploitations agricoles sont très présentes. L'agriculture est donc devenue un enjeu nouveau et important pour la « grande agglomération ». D'où la nomination, au poste de Conseiller délégué, notamment chargé de la politique foncière et des relations avec les agriculteurs, de Denis-Marc Sirot-Foreau, Maire d'Amilly et lui-même exploitant agricole.

Au fait, l'agriculture dans l'agglo, à quoi ressemble-t-elle ?

« Le plateau agricole chartrain, qu'on appelle aussi la « Beauce chartraine », regroupe essentiellement de grandes cultures céréalières : blé tendre, blé dur, orge d'hiver, colza. Ce sont des cultures qui n'ont pas besoin de drainage ni d'irrigation, au contraire du maïs et du tournesol, qu'on trouve aussi mais en quantité réduite. Il y a également un petit peu d'élevage dans les vallées, à proximité des rivières », explique Denis-Marc Sirot-Foreau.

« Des habitudes et des coutumes »

En charge notamment de la politique foncière et des relations avec le monde agricole, le Conseiller délégué de Chartres métropole fait l'interface entre ses confrères agriculteurs et les services de l'agglomération. *« Dans le monde agricole, on travaille beaucoup avec des habitudes, des coutumes, un calendrier. Il est important de bien les connaître pour que le dialogue soit constructif. »*

Le dialogue, justement, intervient souvent pour des questions liées au foncier, lorsque l'agglomération a besoin de terrains pour construire un équipement ou aménager une nouvelle zone d'activités. *« La politique foncière de l'agglomération dans ce domaine est très claire : il faut éviter le mitage du territoire et la consommation irraisonnée d'espaces agricoles. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est construit sur un équilibre d'occupation de l'espace entre le bâti, l'industriel, l'agricole et les zones naturelles. La réunion au sein d'une même agglomération permet d'avoir une vision d'ensemble.*

« Opération paille » : un bel exemple de solidarité

La sècheresse du début d'année 2011 a eu de lourdes conséquences pour les filières d'élevage, les animaux manquant de nourriture. La FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) d'Eure-et-Loir a répondu à l'appel de la FDSEA de la Mayenne en lançant « l'opération paille » : les céréaliers d'Eure-et-Loir étaient invités à mettre leur paille à disposition de leurs collègues éleveurs de Mayenne. Plus de 10 000 tonnes de paille ont ainsi été stockées durant l'été à l'ancienne base aérienne de Champhol, mise à disposition par l'Etat. Chartres métropole a également participé à cette opération de solidarité en réalisant divers aménagements sur place. *« Cette extraordinaire opération n'aurait pas pu voir le jour sans votre collaboration ni votre soutien actif pour l'obtention des autorisations, l'aménagement des abords et de l'intérieur du camp militaire,* expliquait ainsi Eric Thirouin, Président de la FDSEA 28, à Jean-Pierre Gorges, Président de Chartres métropole. *Je tiens à vous remercier au nom des agriculteurs de nos deux départements. »*

Eric Thirouin

eurs du monde agricole »

C'est pourquoi on préfère aménager une seule grande zone d'activités plutôt que 10 petites zones d'activités, réparties sur 10 communes différentes, et qui au final prennent plus de place. »

Achats ou échanges de terrains

Et négocier des terrains, c'est facile ?
« Contrairement à l'habitat, qui se construit rapidement, les zones d'activités s'aménagent à échéance de 15 à 20 ans. Ce qui laisse le temps de préparer le terrain. Nous avons face à nous deux types d'interlocuteurs. Les exploitants pour qui la retraite approche, et qui n'ont pas de successeur, sont vendeurs. En revanche, les jeunes exploitants et ceux qui ont un repreneur ne sont pas intéressés par la vente de leurs parcelles agricoles. Nous pouvons alors leur proposer des échanges de terrain, équivalents en surface ou en qualité de terre. C'est ce que nous avons fait à Seresville pour pouvoir accueillir la nouvelle station d'épuration. Nous recherchons par-dessus tout le dialogue afin de favoriser les relations avec les acteurs du monde agricole. Nous ne sommes pas là pour consommer sans discernement des espaces agricoles. »

Et quand l'agglo achète un terrain, pas question de le laisser en friche. Si les aménagements (zone d'activités ou autres) ne sont pas prévus dans l'immédiat, des Conventions d'Occupation Précaires sont passées avec les agriculteurs voisins, et la terre continue d'être exploitée. Autre exemple : le Plan Vert. En rachetant des espaces en friche, l'agglomération a pu les aménager et les valoriser en les transformant en promenades cyclables et piétonnes, appréciées de tous.

Agriculture dans l'agglo : chiffres clés

100 hectares : la superficie moyenne d'une exploitation	**32 500 hectares de surfaces agricoles**	**230 le nombre d'agriculteurs dans l'agglo**	**8 maires de l'agglo sur 32 sont agriculteurs**

Portrait

Marc Bourgeot, agriculteur amoureux de la terre et des lettres

Agriculteur à Poisvilliers, Marc Bourgeot est un passionné de littérature. A tel point qu'avec une dizaine de copains, ils se réunissent tous les deux mois, chez les uns et les autres, pour « parler lecture ». *« Nous lisons les deux mêmes livres, puis on se retrouve et on en discute. Et c'est amusant, car les avis sont parfois si différents qu'on n'a pas l'impression d'avoir lu le même bouquin ! »*. Passionné depuis sa jeunesse par la littérature française, et notamment Marcel Proust, qu'il a découvert à l'âge de 22 ans et qu'il ne cesse depuis de relire encore et encore (il fut même membre de l'Association des Amis de Marcel Proust), mais aussi André Malraux ou Victor Hugo, « parfait pour l'hiver », Marc Bourgeot aime par-dessus tout la poésie. *« J'ai toujours du Verlaine dans la voiture ou dans le tracteur : on lit un poème, puis on y repense sur la route ou dans les champs. »*
Il reconnaît que ces discussions entre copains lui ont permis d'élargir son champ de lecture à d'autres genres, lui qui lit toujours deux ou trois livres en même temps. *« Avoir plusieurs livres en cours dans différentes pièces de la maison, c'est pratique : on est pas obligé de se lever ! »*.

Aérodrome : réaménagements prévu fin 2013

Le 29 juin dernier, les utilisateurs de l'aérodrome de Chartres métropole ont pris connaissance du projet de déplacement des hangars. Ce projet est en lien direct avec le réaménagement du plateau Nord-est porté par la Ville de Chartres, qui prévoit, notamment, le déplacement du centre commercial sur une partie de l'emprise actuelle de l'aérodrome, la construction d'un nouveau Parc des expositions et la création de nouvelles voies routières et cyclables.

« *Afin de libérer des espaces, le projet présenté prévoit de déplacer de quelques dizaines de mètres les hangars, les parkings et la station de carburant actuellement utilisés par le Centre de Vol à Voile, l'Aéroclub et les pilotes privés,* explique Karine Dorange, Vice-présidente de Chartres métropole en charge des grands équipements. *Les clubs, qui ont été associés au groupe de travail, bénéficieront ainsi d'installations neuves et plus spacieuses. L'objectif est d'optimiser et d'améliorer les activités existantes, en intégrant au mieux l'aérodrome dans son environnement urbain.* »

Les différents sites étudiés ces dernières années pour déplacer l'aérodrome n'ayant pas donné satisfaction, Chartres métropole s'est fixé comme priorité de réduire les nuisances sonores (soutien à l'achat de silencieux pour les avions, financement d'un treuil de lancement des planeurs…) tout en rendant les activités aéronautiques plus facilement accessibles, notamment aux jeunes de l'agglomération.

Pôle Gare : l'agglo portera le projet de complexe culturel et sportif

Le projet Pôle Gare, porté par la Ville de Chartres, consiste en un vaste et ambitieux réaménagement du quartier de la gare (30 hectares), afin de le rendre plus fonctionnel, plus moderne et d'en faire un vrai pôle d'échange intermodal pour les usagers du train, du bus, du vélo, de la voiture… Tout le secteur est repensé, avec l'aménagement de nouvelles voies de circulation, de nouveaux logements et bureaux ainsi que d'un parking souterrain pour le stationnement des véhicules légers et d'une plate-forme d'échange pour les bus et autocars. Le projet comporte aussi la création d'un équipement culturel et sportif, destiné à accueillir dans de meilleures conditions les spectacles et les matchs des équipes fanions locales (basket, hand…).

Le 30 juin dernier, les élus du Conseil communautaire étaient amenés à répondre à cette question : ce projet de salle multifonctionnelle est-il d'intérêt communautaire et doit-il être porté par Chartres métropole ? A une très large majorité (59 voix pour, 11 contre, 9 abstentions), les représentants des 32 communes de l'agglomération ont répondu oui. C'est donc Chartres métropole qui portera et financera ce projet de complexe culturel et sportif. Les différents architectes appelés à concourir ont présentés leurs copies dans le courant du mois d'août. Un jury composé d'élus étudie actuellement les esquisses et rendra prochainement sa décision. Nous y reviendrons.

Apprentissage de la natation

60 classes supplémentaires accueillies gratuitement à l'Odyssée

C'est la rentrée ! Les élèves de maternelle et de primaire préparent leurs maillots de bain pour venir nager à l'Odyssée. L'agglomération s'étant agrandie en début d'année, 60 classes supplémentaires, venues des communes périurbaines et rurales, seront accueillies au complexe aquatique.

Pour les élèves de grande section de maternelle, de CP, de CE1 et certains écoliers de CE2, rentrée ne rime pas qu'avec trousse et cartable mais aussi avec maillot et bonnet de bain. Le « savoir nager » est en effet essentiel : chaque année, des centaines de personnes meurent par noyade. Pour répondre à cet enjeu, la circulaire du 13 juillet 2004 fixe un objectif minimal à atteindre en fin d'école élémentaire : "les élèves devront avoir acquis les compétences leur permettant de parcourir environ 15 mètres en eau profonde, sans brassière et sans appui".

Tout au long de l'année scolaire, l'Odyssée accueille donc les écoliers de l'agglomération. Accompagnés par leurs enseignants, ils sont encadrés par l'équipe des Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS) de l'Odyssée, tous titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de la Natation (BEESAN). L'objectif pédagogique, défini par l'Education Nationale, varie selon les écoliers. *« Pour les maternelles, l'accent est mis sur le jeu. L'objectif est de familiariser l'élève avec le milieu aquatique, et de lui faire prendre du plaisir : pour certain, c'est la première expérience dans l'eau,* explique Mathieu Jaureguiberry, responsable des activités scolaires à l'Odyssée. *Quant aux écoliers de l'élémentaire, le but est de les rendre le plus autonome possible. Ils ont une grille départementale d'objectifs à atteindre : sauter dans l'eau, passer sous un cerceau immergé à un mètre, se déplacer seul sur le ventre et sur le dos... »*

Transport scolaire et lignes d'eau payés par l'agglo

209 classes de cycle 2, venues des 32 communes de l'agglomération, fréquenteront l'Odyssée au cours de l'année scolaire, soit environ 18 classes par jour, réparties, selon les âges, entre le bassin d'apprentissage, le bassin de 25 mètres, voire le bassin olympique. *« L'avantage ici, et c'était une volonté du Président Gorges dès le départ, c'est que l'Odyssée peut, par sa dimension, accueillir le public en même temps que les scolaires »*, précise Karine Dorange, Vice-présidente de Chartres métropole en charge des grands équipements.

Pour les écoles maternelles et primaires de l'agglomération, l'accès à l'Odyssée est gratuit : c'est en effet Chartres métropole qui prend à sa charge la location des lignes d'eau et le transport et l'accueil des élèves des écoles maternelles et primaires au complexe aquatique pour l'enseignement de la natation.

« Escales Créatives du CM 101 », au Coudray

Ré-Création !
Venez nombreux partager une expérience créative inédite

Réhabilité par Chartres métropole, le CM 101, au Coudray, est dédié aux métiers de la création. Le 14 octobre prochain, la seconde édition des **« Escales Créatives »** permettra une fois encore aux professionnels de la création d'échanger et d'engager des contacts privilégiés autour de leurs savoir-faire. Le grand public est également invité (voir le programme).

« Ré-Création ! Venez nombreux partager une expérience créative inédite. » Telle est la thématique sur laquelle va surfer le Collectif Créatif 28*, le vendredi 14 octobre prochain, pour animer la seconde « Escale Créative du CM101 », au Coudray.
Chartres métropole a lancé avec succès, en collaboration avec la société 4 Mains, la 1ère Escale le 10 juin dernier, au cours de laquelle une centaine de participants, tous issus des métiers de la création, ont pu échanger et engager des contacts privilégiés autour de la dynamique de leurs savoir-faire respectifs et plus spécifiquement du design. La seconde Escale s'annonce à son tour comme l'un des grands moments de ce nouveau pôle économique du Coudray.

Le CM101 : un lieu unique, un espace pluriel

Le CM101 est avant tout un site générateur d'émulation positive entre créatifs de domaines et d'horizons différents, privilégiant la découverte de talents professionnels et valorisant la co-création, les synergies de compétences interprofessionnelles.
L'architecture atypique du lieu n'y est pas étrangère. La réhabilitation de ces anciens bâtiments militaires a permis l'adéquation parfaite entre les métiers de la création et la valorisation de ces locaux historiques.

Le CM101 est le point de départ d'une dynamique collective pour les métiers de la création sur le territoire chartrain. Chaque entreprise qui s'y installe devient acteur du lieu et de son animation. C'est sur ce principe que sont nées les Escales Créatives du CM101. Les entreprises qui y sont ou qui vont s'y installer co-animent tour à tour un des rendez-vous « Création » du lieu, aux côtés de Chartres métropole.

Ré-création du 14 octobre : à ne pas manquer !

« Dans une ambiance sonore spécialement conçue pour l'occasion, nous proposerons un parcours original autour de différents pôles de compétences comme la création graphique, le design, la photographie, la création 3D, la vidéo, la création culinaire... Nous inviterons à participer et à échanger autour de nos métiers pendant nos différentes performances, et nous proposerons de découvrir les coulisses et techniques utilisées dans nos professions. Des co-créations entre différents métiers, des alliances de compétences seront aussi au centre des démonstrations. Enfin, en fin de session, les travaux réalisés seront réunis et installés en tant qu'œuvre commune de manière éphémère dans le CM101 », détaille Hélène-Louise Taine, du Collectif Créatif28.

Le programme :

Entreprises

12h – Rendez-vous bâtiment 25

12h15 – La conférence de la Fabrique POLA** :
« Construire une pépinière culturelle, et favoriser son rayonnement ». (sous réserve)

13h – Ballade au gré des performers créatifs du Collectif, et buffet culinaire design.

Public

17h à 19h30 – Déambulation parmi les performers du collectif créatif, au cœur même de leurs réalisations.

19h30 à 20h – Finalisation de l'œuvre éphémère.

20h30 – Opportunité de découvrir la pièce de théâtre « Je m'appelle Don Quichotte », mise en scène par Emmanuel Ray, au sein même du CM 101, bâtiment 24.

(Renseignements et réservation pour la pièce de théâtre :
Théâtre en pièces - 02 37 33 02 10 - www.tep28.com.
Tarifs : 15 et 10 €)

* **Le Collectif Créatif 28** est une association loi 1901 regroupant des créatifs professionnels indépendants intervenants en Eure & Loir (28) dans les domaines du design, du graphisme, de la photographie, de l'évènementiel, du multimédia et de la décoration…, en accompagnant des entreprises et des particuliers dans leur processus de création.

www.collectifcreatif28.fr

** **La Fabrique POLA** initiée en 2000 à Bordeaux, est une fédération artistique et culturelle qui vise à consolider les activités et l'économie de ses membres. Fondée sur le principe d'une économie plurielle et solidaire pour le secteur culturel, elle dispose de bureaux, d'ateliers d'artistes, d'ateliers de production mutualisés pourvus d'équipements professionnels, d'un pôle administratif et une pépinière pour les projets culturels émergents.

www.pola.fr

Pour tout renseignement sur les locaux encore disponibles au CM101 : Chartres métropole - contact@agglo-chartres.fr - 0800 0800 28

Copyright photos :

- Collectif Créatif 28 - www.collectifcreatif28.fr -
- Saut en trampoline - Photo © Philippe Deschamps
- Cocktail mural à décrocher et à déguster lors d'une exposition de design, création Lily Monsaingeon - Bruxelles, septembre 2010 - Photo © Benjamin Girette

Ouverture d'une crèche interentreprises à Chartres

La société Les Petits Chaperons Rouges, acteur de référence en France dans le domaine du conseil, de la création et de la gestion de crèches pour les entreprises et les collectivités, a ouvert une crèche interentreprises à Chartres le 12 septembre.
Situé rue Blaise Pascal, dans le Jardin d'entreprises, ce multi accueil d'une superficie de 440 m^2 dispose d'une capacité d'accueil de 43 places et possède un jardin de 300 m^2.
Cette nouvelle structure d'accueil, qui est née de la volonté de Chartres métropole, initiatrice du projet, est déjà fréquentée par les enfants des salariés d'entreprises voisines (Novo Nordisk, GFP Prévoyance, Puig) et d'habitants de la commune de Gellainville.
Une crèche interentreprises présente de nombreux avantages, aussi bien pour l'entreprise qui réserve des berceaux que pour son personnel. En effet, d'un côté l'employeur fidélise et motive ses employés, tout en développant l'image d'une entreprise socialement responsable. Et de l'autre, les parents ont la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle, en bénéficiant d'horaires d'ouverture de la crèche adaptes aux réalités de l'entreprise.
Le Conseil général d'Eure-et-Loir, les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et la Caf d'Eure-et-Loir ont été également des partenaires essentiels à la création de cet établissement.
Ouverte de 7h à 19h30, cette structure propose aux parents travaillant ou habitant le secteur, un service adapté a leurs besoins (accueil régulier, occasionnel ou d'urgence) pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Renseignements et inscription :
Crèche Les Petits Chaperons Rouges – Hélène Signe – 06 29 42 50 16

En prélude à l'ouverture des Artisanales

Chartres accueille les Assises Nationales de l'Artisanat

Quelle voie privilégier pour entrer et réussir dans la première entreprise de France ? Auto entreprenariat, apprentissage, université, reconversion… Que choisir ? Ces questions, et bien d'autres, seront posées le vendredi 7 octobre prochain à Chartrexpo lors des « Entretiens de Chartres », véritables Assises Nationales de l'Artisanat.

Jeunes, artisans, organisations professionnelles, collectivités territoriales, professionnels de la formation, organismes de reclassement, et plus largement tous ceux qui s'intéressent à une carrière dans l'artisanat ont **rendez-vous à Chartrexpo le 7 octobre dès 9 heures**, pour faire avancer ensemble une filière essentielle à l'économie de notre pays !

François de Witt, journaliste à France Info (chronique « Mieux vivre votre argent ») animera les trois grands débats qui rythmeront ces Entretiens. Trois tables-rondes se succèderont, en totale interactivité avec la salle. Pour chaque débat, un expert du sujet, des artisans « Grands Témoins », une personnalité politique et/ou consulaire seront présents sur scène.

L'enjeu est primordial : il s'agit de garantir le développement des activités artisanales, en anticipant et en encadrant les grands changements des filières de métiers. Des Actes seront rédigés à l'issue des débats, et transmis aux parlementaires pour alimenter leurs travaux en la matière.

Programme : 3 questions clés en débat

9h30 – 11h : « De l'auto-entreprenariat à l'EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée) : quel régime fiscal choisir pour entrer dans l'artisanat ? Est-ce que les statuts fiscaux et sociaux existant permettent aujourd'hui à l'entrepreneur individuel d'exercer son activité au mieux tout en étant protégé ? »

Cette table ronde se situe au carrefour de la nécessaire simplification administrative en matière de création d'entreprise, et d'équité entre les différents statuts, au moment où encourager l'initiative individuelle semble plus que jamais une nécessité économique.

11h30 – 13h : « Peut-on réussir dans l'Artisanat sans avoir suivi une filière classique ? Faut-il opposer les « gestionnaires » aux experts « métiers » ? »

C'est notamment la question de la reconversion qui sera abordée dans cette table ronde. Un certain nombre de nouveaux venus dans la filière sont issus de secteurs très différents, ce qui peut être parfois mal perçu par les artisans du sérail, et certains clients. Pour réussir, quel est le bon « mix » entre savoir théorique et art du métier ?

14h30 – 16h : « Quels leviers pour amener l'artisanat à l'excellence ? »

Parce qu'au-delà de la question de l'entrée dans la filière, il y a celle d'y réussir son parcours. Pour cela, faut-il être un super-artisan, qui se forme en permanence, manage parfaitement son entreprise, exporte son savoir-faire, et concourt à l'obtention de nouveaux labels ? Formation, motivation, exportation, labellisation, telles seraient les voies de l'excellence, mais comment fait-on quand on est une très petite entreprise déjà absorbée par l'exercice de son métier ?

16h15 : Inauguration officielle des Artisanales 2011

En présence de Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation.

Entretiens de Chartres : inscription obligatoire, participation gratuite.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 02 37 91 57 00

Programme complet à télécharger sur www.les-artisanales.com.

AK VITRAIL

Maître verrier créateur et restaurateur

Fabien Coll est maître verrier. Diplômé d'Etat, il a suivi sa formation dans de grands ateliers, et a notamment participé à la restauration de plusieurs baies de la cathédrale de Chartres. Fort de ces sept ans d'expérience, il vient d'installer son propre atelier rue de la Clouterie. Fabien Coll met à la disposition des particuliers sa créativité pour confectionner des vitraux traditionnels et des pièces plus innovantes d'architecture et de décoration d'intérieur mais aussi restaurer vos vitraux.

AK VITRAIL – 29 rue de la Clouterie – 28000 CHARTRES – 09 51 61 76 54 / 06 83 42 58 99 – http://ak-vitrail.fr – ak-vitrail@live.fr
Ouvert du mercredi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Disponible également sur rendez-vous.

Artisanat

Restauration de sièges à l'ancienne

Emmanuelle Gougis est tapissier-garnisseur. Dans son atelier, à Berchères-les-Pierres, elle utilise les méthodes traditionnelles pour restaurer tous types de sièges, anciens et contemporains. *« Un large choix de tissus et de textures est disponible pour répondre aux goûts de chacun et s'adapter à la mode actuelle. Mes réfections sont faites suivant les méthodes traditionnelles tapissières, avec garniture en crin végétal et animal, et également avec des matériaux modernes pour les réalisations de sièges plus contemporains. »*
Emmanuelle Gougis apporte une importance particulière au conseil : elle reçoit ses clients et se déplace chez eux pour leur proposer ses idées pour mettre en valeur leurs sièges en harmonie avec leur intérieur.
Ajoutons qu'Emmanuelle Gougis dispose également d'un autre atelier de restauration de faïence.

ATELIER TAPISSIER – 3 rue du Moulin – 28630 BERCHERES-LES-PIERRES
Tél. : 02 37 26 05 10 - emmanuellegougis@orange.fr - http://atelier2.blog4ever.com

Vêtements

Degriff Modes

Installé rue de la Clouterie à Chartres, *Dégriff Modes* propose des vêtements pour femme, enfant et homme. *« Il s'agit de produits neufs, de marque et en fin de série, explique la responsable du magasin, Fidan Bulut. On trouve ainsi des jeans, des pantalons, des hauts, de la lingerie ou encore des bijoux. »*
La large gamme proposée permet de toucher un public varié.

DEGRIFF MODES – 14 rue de la Clouterie – 28000 CHARTRES
06 78 47 89 75 - www.degriff-modes-chartres.fr –
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h15 et de 13h45 à 19h.

Importation de voitures

Roulez en américaine !

Passionnés par les USA et leurs véhicules « *comme on n'en voit qu'au cinéma* », Manu Préveaux et Olivier Thirant ont créé début 2011 ***American Deal Cars (ADC)***. Le principe : importer et vendre des voitures américaines. ***« Refroidis par les importateurs aux marges substantielles et les marchands de rêve peu scrupuleux, nous avons décidé de le faire nous-mêmes,*** explique Manu Préveaux. ***Nous nous chargeons de toutes les étapes : de la recherche du véhicule, en passant par le transport jusqu'à son homologation aux normes européennes. »*** A noter qu'ADC propose aux acquéreurs potentiels la possibilité d'essayer certains véhicules avant d'acheter.

AMERICAN DEAL CARS – 28630 GELLAINVILLE
06 29 21 26 59 / 06 20 48 88 55 – www.americandealcars.com

B.N.T

Pour vos transports de marchandises

BNT est une toute nouvelle société créée par un jeune chartrain, Adel Nahdi. Son activité : le transport de messagerie (colis express) et de marchandises de moins de 3,5 tonnes. B.N.T peut intervenir à la fois sur de courtes distances (agglomération et département) mais aussi sur l'ensemble du territoire français et si besoin à l'étranger.

B.N.T – Adel Nahdi – 24 place du 11 novembre – 28000 CHARTRES
Tél. : 06 25 15 86 68 – bn-transport@live.fr

O'Gros L'O

Jeux, PMU, timbres, cartes téléphoniques ...

Franck Chauveau a ouvert en juin dernier un point de vente Française des jeux-PMU dans la galerie commerciale de Carrefour.
Il propose dans son kiosque, situé à l'entrée de la galerie, tous les jeux FDJ, PMU et Loto, ainsi qu'un large éventail de cartes de fêtes, les cartes de bus, les timbres Poste, les recharges de téléphone et quelques articles cadeaux (briquets, montres…).
Son point de vente a déjà eu le plaisir de connaître deux heureux gagnants qui ont remporté un gain important à l'Euromillion ! L'autre fierté de Franck Chauveau est la création de deux emplois, dont celui de Sylvie Jousset (photo).

O'Gros L'O – Galerie commerciale Carrefour – 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 90 75 82 Kiosque ouvert du lundi au samedi, de 9h à 20h sans interruption.

Loisirs

Cours de dentelle au fuseau

Sylvie Leleux donne des cours à la carte de dentelle aux fuseaux. Elle s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux dentelières confirmées. Exerçant déjà à la MPT de Rechèvres, à Chartres, et à Meslay-le-Grenet, où elle réside, Sylvie Leleux propose, depuis la rentrée, ses cours au sein de différentes associations de l'agglo, à Luisant et à Saint-Georges-sur-Eure. C'est l'occasion pour les amateurs de venir s'initier à la réalisation de napperons, bijoux (colliers, broches…), ronds de serviette, marque-pages et autres dessins figuratifs. *« Patience, passion, logique et minutie sont les principales qualités requises pour exercer cette activité qui n'est pas compliquée »*, explique Sylvie Leleux.

Sylvie Leleux
4 bis rue des Guigniers - Le Petit Bérou - 28120 MESLAY-LE-GRENET
Tél. : 02 37 25 39 40 ou 06 16 27 11 57 - sylvie.leleux@gmail.com

Soin

La Clinique du Cheveu

Cet institut spécialisé dans le soin capillaire vient d'ouvrir rue Saint-Michel. L'initiative en revient à Delphine Lalue, professionnelle du soin depuis plus de 10 ans. Cette jeune femme vous proposera un bilan capillaire réalisé par micro caméra dans une cabine personnelle, et apportera la solution à votre problème de cheveux (traitement de cheveux gras ou pelliculeux, chute, cheveux blancs, etc.). L'institut propose également les toutes dernières techniques de compléments de cheveux ainsi que des prothèses capillaires sur ordonnance médicale.
Enfin, ceux et celles qui veulent tout simplement changer de look trouveront un grand choix de perruques et d'extensions clipsées, ainsi qu'une large gamme de produits capillaires.

Clinique du cheveu - 17 rue Saint-Michel – 28000 CHARTRES - Tél. : 02 37 32 49 03
Ouvert de 9h à 19h, sans interruption, du mardi au vendredi ; de 8h30 à 17h le samedi. Fermé le lundi.

Modo'K'Zion

Une seconde vie pour vos vêtements

Karine Antichi vient d'ouvrir un dépôt vente de vêtements 25 place Saint-Louis, dans le quartier de la Madeleine. *« J'ai toujours aimé chiner dans les dépôts-ventes et je trouvais qu'à Chartres ce type d'activités manquait. En plus je suis une ancienne habitante du quartier. »*
Karine vous propose donc de déposer vos vêtements sur rendez-vous et de trouver avec vous le juste prix pour la revente. Elle dispose dans sa boutique d'un grand choix de vêtements femmes, hommes et enfants, rangés sur cintres. Elle vend aussi quelques accessoires de mode neufs (bijoux, foulards, chapeaux, idées cadeaux).

Modo'K'Zion - 25 place Saint-Louis - 28000 CHARTRES (la Madeleine, à côté du mail Jean de Dunois) - Ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 15h à 19h ; le samedi de 14h30 à 17h30. Fermé le lundi et mercredi matin. Parking.

Débat

Où va l'économie et comment assurer le maintien et l'essor de votre entreprise ?

L'Evénement de la rentrée économique de la CCI se tiendra le mardi 27 septembre à Chartrexpo, à 18 heures. Au programme, un débat avec Alexandre Adler, historien et journaliste, spécialiste des relations internationales, sur le thème : « Où va l'économie et comment assurer le maintien et l'essor de votre entreprise ? »

Inscription gratuite obligatoire.

Contact :
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir
Claire Journet - Tél. : 02 37 84 28 03 -
cjournet@cci28.fr et sur www.cci28.fr

Salon

Créer ou reprendre une entreprise : pourquoi pas vous ?

Vous avez l'âme d'un entrepreneur et vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ? Assistez au rendez-vous incontournable des porteurs de projet d'entreprise en Eure-et-Loir, le Salon de la création –reprise d'entreprises, le jeudi 20 octobre prochain à la Cité des Entrepreneurs (siège CCI à Chartres). Des partenaires de l'entreprise seront présents pour vous apporter des informations concrètes, des conseils, leur avis et leur approche de spécialiste.

Entrée gratuite.

Contact :
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir – Emilie Auroux - Tél. : 02 37 84 28 38
eauroux@cci28.fr et sur www.cci28.fr

Emploi

Forum emploi pour jeunes diplômés le 6 octobre

La Maison des Entreprises et de l'Emploi (MEE) de l'Agglomération Chartraine et ses partenaires organisent, pour la 2ème année consécutive, un forum emploi multisectoriel à destination des jeunes diplômés (bac+2 et plus). Il se tiendra le jeudi 6 octobre de 13 heures à 17 heures à l'IUT de Chartres, 1 place Roger Joly.

Objectif de la manifestation : favoriser les échanges entre les recruteurs et les candidats à travers deux temps forts :

- **13h / 15h :** *un job dating sur rendez-vous. Pour connaître les entreprises présentes et s'inscrire, connectez-vous sur le site www.mee-chartres.fr (attention : nombre de places limité).*
- **15h – 17h :** *le forum de recrutement se poursuit sans rendez-vous.*

Des offres d'emploi en contrat classique et en alternance seront proposées dans tous les secteurs d'activités du bassin d'emploi : pharmacie, cosmétique, plasturgie, banque, assurance, assistanat, commerce, etc.

Renseignements et inscriptions :
MEE
Tel : 02 37 91 43 83 - www.mee-chartres.fr

Maison des Entreprises et de l'Emploi - Offres

Consultez l'intégralité de nos offres et postulez sur www.mee-chartres.fr

SPECIAL CONTRATS EN ALTERNANCE

Technicien de fabrication en industrie cosmétique ou pharmaceutique H/F (réf 749)

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION DE 1 AN

Au sein d'un laboratoire pharmaceutique ou cosmétique local, vous apprendrez à :

- réaliser une opération de pesée,
- réaliser la fabrication des formes liquides et pâteuses,
- réaliser le conditionnement primaire et extérieur,
- participer aux démarches d'amélioration continue...

Profil : vous possédez un niveau Baccalauréat idéalement scientifique ou une expérience professionnelle dans l'industrie.

Conducteur de ligne automatisée en industrie cosmétique ou pharmaceutique H/F (réf 750)

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION DE 1 AN

Vous serez formé au procédé de conditionnement sur une ligne de production automatisée de l'un des laboratoires pharmaceutiques ou cosmétiques du département.

Vous réaliserez des contrôles de la qualité au démarrage, en cours et en fin de conditionnement, renseignerez le dossier de lot, réaliserez les changements de format, la maintenance et les interventions techniques de 1er niveau. Vous rédigerez ou modifierez les procédures et les modes opératoires.

Profil : vous possédez un BEP ou un niveau Bac pro technique et/ou avez une première expérience dans l'industrie.

Assistant Chargé d'études H/F réf 728

CONTRAT D'APPRENTISSAGE DE 12 À 24 MOIS

Pour une société gestionnaire de contrats frais médicaux, prévoyance et dépendance, vous intègrerez le service Reporting qui permet aux différents acteurs (entreprises, assureurs, courtiers) de piloter les régimes complémentaires.

Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous serez chargé de l'extraction de bases de données, la mise en place de tableaux de bord, l'automatisation de certains traitements et de l'analyse des consommations médicales et prévoyance.

Profil : vous souhaitez préparer un DUT/BTS STID ou Informatique en alternance. Vous maîtrisez les logiciels EXCEL, ACCESS et VBA (facultatif). L'anglais technique est souhaitable.

Technicien d'usinage H/F réf 714

CONTRAT D'APPRENTISSAGE DE 3 ANS

Entreprise de mécanique générale recrute dans le cadre de la préparation d'un Bac pro Technicien usinage (TU). Vos missions seront :

- fabriquer des pièces par enlèvement de matière grâce à des machines traditionnelles et à commande numérique (tour, fraiseuse),
- organiser, préparer, régler et contrôler des pièces usinées à l'aide de moyens de contrôle conventionnel ou automatisé (palpeur, machine tridimensionnelle..),
- assurer la maintenance de 1er niveau,
- participer à la gestion de production.

Profil : vous avez un niveau 3ième, seconde, ou première ou êtes titulaire d'un CAP ou d'un BEP.

Technicien outilleur H/F réf 717

CONTRAT D'APPRENTISSAGE DE 3 ANS

Entreprise spécialisée dans la connectique automobile recherche pour préparer un Bac Pro Technicien outilleur (TO).

Vos missions seront :

- participer à la fabrication ou modification d'outillages (découpe, emboutissage, forge) et à la réalisation de moules.
- régler l'outillage et participer à la mise en fabrication des pièces réalisées avec l'outillage.
- assurer la maintenance des outillages...

Profil : vous avez un niveau 3ème, seconde ou première ou êtes titulaire d'un CAP ou d'un BEP.

Pour postuler contacter :
Lydie Dian - Tel : 02 37 91 43 82

Electrotechnicien H/F réf 718

CONTRAT D'APPRENTISSAGE DE 2 ANS

Entreprise fabriquant des équipements de protection filaire recrute pour préparer un BTS électrotechnique.

Mission :

- concevoir et réaliser des systèmes électrotechniques.
- définir les besoins du client et proposer des solutions techniques,
- choisir les matériels appropriés...

Profil : vous êtes titulaire d'un Bac Pro, d'un Bac Technologique ou d'un Bac Scientifique.

La **Maison** des **Entreprises** et de l'**Emploi** de l'Agglomération Chartraine

Au **cœur** de l'**emploi** et des **entreprises locales**

13 place des Halles
28000 Chartres

Tél. : 02 37 91 43 80
Fax : 02 37 91 36 39

Site Internet :
www.mee-chartres.fr

Canoë-Kayak

Marc Petit champion de France

Les championnats de France de vitesse sur 500 mètres se sont déroulés à Tours du 8 au 10 juillet 2011. Après un titre de champion de France de fond sur 5 000 mètres décroché en avril 2011 avec Jean-Claude Roullet, le club Chartres Métropole Canoë-Kayak décroche à nouveau un titre de champion de France grâce à Marc Petit, qui a su briller en catégorie vétéran 3.
En tout, 13 compétiteurs ont représenté le club de Chartres en alignant 7 monoplaces, 3 K2 et 3 K4. A l'issue de ces Championnats de France, le club de Chartres Métropole Canoë-Kayak termine à la 31ème au classement national des clubs.

Renseignements :
Chartres Métropole Canoë-Kayak
Tél : 06.21.01.00.99 - www.canoekayakchartres.fr - canoekayak.chartres@hotmail.fr

Vol à Voile

Les belles perfs du Centre de Vol à Voile de Chartres

Frédéric Hoyeau, champion de France

Belles performances des pilotes chartrains, lors des Championnats de France organisés en Juillet dernier à Issoudun. Frédéric Hoyeau a remporté les deux titres de Champion de France en catégorie « Standard » et en classe « 15 mètres ». Eric Soubrier a quant à lui gagné le titre de Champion de France en classe « Club » en réussissant à s'imposer au finish lors de la dernière journée d'épreuve grâce à beaucoup de maîtrise et de ténacité. Par ailleurs, Richard Montigny, instructeur au club, a brillamment défendu les couleurs nationales avec une médaille de bronze en classe mondiale lors des Championnats d'Europe en Slovaquie.
Chartres a, en outre, été représentée par trois compétiteurs aux championnats de France
« Jeunes Pilotes », *« fruit de la politique du club très active qui a pu être menée grâce aux accompagnements locaux, et notamment Chartres métropole, vis-à-vis des jeunes à la fois pour la découverte et la pratique initiale du pilotage en planeur puis pour la pratique en compétition »*, reconnait Joël Denis, Président du CVVC.

Renseignements : Centre de Vol à Voile de Chartres Aérodrome de Chartres métropole – Route de Coltainville – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 34 14 27

Chartres Métropole Natation : 500 licenciés dans l'eau !

A l'Odyssée

Le Club Chartres Métropole Natation compte plus de 500 licenciés et 5 entraîneurs répartis dans trois disciplines : la natation, la natation synchronisée et le water polo. Cela fait de lui l'un des plus grands clubs sportifs de l'agglo.

Le club n'a même pas l'âge de son plus jeune adhérent et pourtant il nage déjà parmi les grands ! Créé il y a exactement cinq ans, le Chartres Métropole Natation (CMN) affiche une belle santé sportive. Pour preuve, ses récents résultats : une équipe composée de Sandrine Laurens, Emilie Drouyer, Célia Besnard et Caroline Roblin s'est sélectionnée pour les championnats de France Cadettes et Kévin Bouvier a fini 9ème nageur national en catégorie benjamin sur 147 nageurs sélectionnés. « *Du jamais vu encore dans notre département* » souligne Laurent Lioneton, le président du CMN qui attribue cela, en partie, à la bonne entente entre l'exploitant de l'Odyssée Vert Marine, l'Agglo et le club. « *Nous recevons une aide importante de Chartres métropole qui nous permet d'avoir nos propres entraîneurs salariés. D'autre part, l'organisation des championnats de France deux mois seulement après l'ouverture de l'Odyssée en 2009 nous a donné l'opportunité de tisser des liens avec le délégataire de service public Vert Marine qui gère le complexe aquatique. Le succès de l'événement a prouvé que la formule fonctionnait bien ! Chaque partie apporte quelque chose à l'autre ! Nous organisons les compétitions, contribuant ainsi au rayonnement de l'Odyssée, et eux nous apportent leurs infrastructures.* »

Les benjamins attendus en 2012

Les autres sections du CMN ne sont pas en reste. Le water polo se maintient en Nationale 3, et en natation synchronisée plus de 60 filles constituent un vivier de jeunes athlètes au potentiel intéressant. « *Quand un jeune s'inscrit au club, il doit obligatoirement essayer, au cours de la première année, les trois disciplines. Il choisit l'année suivante le sport qui lui convient le mieux.* »

La dynamique du club trouve incontestablement son origine dans la jeunesse de ses membres. « *La marge de progression de certains de nos athlètes est grande. Il faut voir ce que font déjà certains jeunes avec parfois même peu d'entraînement, en natation course comme en water-polo. Nous voulons des résultats, c'est vrai, mais nous voulons aussi qu'ils prennent plaisir dans l'eau. En natation course les benjamins devraient faire de jolis podiums en 2012.* » D'autant que les championnats d'Europe auront lieu à l'Odyssée en novembre 2012. Ce qui devrait apporter une formidable émulation.

Les entraînements des trois sections du CMN ont lieu chaque jour, à l'exception du dimanche, de 17h15 à 22h, les mercredis après-midi, les samedis matin et tous les midis. Cela représente quelque 150 heures de bassin offertes par Chartres métropole.

Plus d'infos :
Siège Social du CMN :
39, rue de Sours - 28000 Chartres
Tél: 06 87 76 08 20
www.chartresmnat.fr

Emilie Drouyer, Caroline Roblin, Kévin Bouvier et Clément Boissière, entraîneur.

Un cheval chartrain tourne avec Guillaume Canet !

Seabiscuit, jeune cheval du club Chartres Equitation, partagera la vedette avec Guillaume Canet dans le film consacré au célèbre Jappeloup, qui remporta la médaille d'or au Jeux Olympiques de Séoul en 1988.

Créée en 1985, Chartres Equitation est une école française d'équitation labellisée. Elle compte 290 licenciés, âgés de 3 à 60 ans (avec une majorité de 8-18 ans), qui pratiquent leur activité pour le loisir ou la compétition, notamment le saut d'obstacles. 30 chevaux, 30 poneys toutes tailles et 15 poneys Shetland sont réunis sur le site du club, sur la route de Nogent-le-Phaye. Des infrastructures complètes (manège, carrière d'obstacles, carrière de plat, piste, paddocks) permettent aux adhérents d'y pratiquer leur passion en pleine nature. « *Les enfants se sentent chez eux dans une ambiance familiale et décontractée, mais on n'oublie pas le sérieux du travail équestre pour réussir dans ce sport, si enrichissant pour les jeunes* », expliquent Sylvie et Georges Doublier, qui dirigent Chartres Équitation avec beaucoup de passion.

Georges et Mélanie Doublier entoure Circée Aidat, qui monte Boogie du Parc, un poney âgé de 22 ans qui a participé à 18 championnats de France, en remportant 2, et qui détient le record de longévité en compétition.

Casting réussi

Depuis quelques mois, le club est en effervescence : un de ses chevaux a été retenu pour tenir le rôle de Jappeloup (voir encadré) au cinéma. Seabiscuit, jeune poulain, appartient à Mélanie Doublier. « *Par sa taille et sa robe, on l'a toujours appelé le petit Jappeloup. Quand on a appris qu'un film était en préparation sur ce cheval mythique, on a envoyé des photos* », explique Mélanie Doublier. Séances photos complémentaires, casting, le « petit Jappeloup » chartrain séduit le réalisateur, Christian Duguay, le cavalier Pierre Durand (champion olympique avec Jappeloup en 1988) et le dresseur Mario Lurashi (spécialiste de la cascade équestre, il a 400 tournages à son actif) : il est choisi pour interpréter le rôle. C'est l'acteur Guillaume Canet qui incarnera à l'écran le cavalier Pierre Durand. Le tournage doit débuter à l'automne prochain. L'acteur et le cheval chartrain ont déjà commencé l'entraînement ensemble depuis quelques semaines, dans un lieu tenu secret…

« *Je vais voir Seabiscuit régulièrement*, ajoute Mélanie Doublier. *Ironie du sort : je voulais être comédienne, et c'est finalement mon cheval qui tourne au cinéma ! C'est en tout cas une belle expérience, même s'il me manque.* »

Jappeloup, un cheval de légende

Né en 1975, Jappeloup a remporté de très nombreux titres (champion olympique, champion d'Europe et champion de France avec son cavalier Pierre Durand), et est considéré comme l'un des chevaux de saut d'obstacles les plus performants de tous les temps, malgré des origines modestes et une hauteur au garrot (1,58 mètres) relativement faible pour concourir dans cette discipline. En 1984, aux Jeux olympiques de Los Angeles, le cheval jeta son cavalier à terre et s'enfuit vers les écuries après avoir réussi à enlever sa bride. L'image a fait le tour du monde. Quatre ans plus tard, aux Jeux olympiques de Séoul, après avoir gagné la médaille d'or, Pierre Durand lui passa la médaille sur le poitrail pour le remercier.

Plus d'infos, renseignements, inscriptions aux activités :
Chartres Equitation – Jardin d'entreprises, avenue Victor Hugo
28000 Chartres – Tél. : 02 37 30 10 10 – www.chartres-equitation.com

Seabiscuit, jeune cheval du club Chartres Equitation, tiendra le rôle de Jappelou.

Les 24 et 25 septembre

Venez fêter les vendanges chartraines !

La Commune Libre de Saint-Brice organise ses 6èmes vendanges le samedi 24 et le dimanche 25 septembre. Au programme : grand défilé en costume, marché des artisans et producteurs de la Beauce et du Perche le long des pistes du Plan Vert, spectacles et animations, course d'ânes…

Chaque année, la Commune Libre de Saint-Brice fête en grandes pompes les vendanges chartraines : dans ses vignes, en bordure de l'Eure, 500 pieds de Groleau donnent naissance au Rosé de Chartres.
La sixième Fête des Vendanges se déroulera les 24 et 25 septembre. *« Ce sera l'occasion de découvrir les traditions populaires et les pratiques agricoles du début du 20ème siècle »*, explique Jacky Baroche, Président de l'association de la Commune Libre de Saint-Brice.
La fête débutera samedi après-midi par un défilé-parade en costumes avec troupeau de mouton, chiens bergers de Beauce, attelages de bœufs et fanfare, de la Porte Saint-Michel vers le centre ville de Chartres, pour se poursuivre dimanche avec la Messe solennelle des vignerons en la Cathédrale, le festival des traditions populaires avec notamment une course d'ânes et un grand marché des artisans et producteurs de la Beauce et du Perche, qui investira les pistes du Plan Vert de Chartres métropole, le long des bords de l'Eure. Au programme également des démonstrations illustrant les pratiques anciennes de battage, la filière laine et la filière bois, et un invité d'honneur, David Lefèvre, artiste de la vannerie.

Fête des Vendanges, le programme

Samedi 24 septembre

16h30 : Grand défilé-parade. Départ place de la porte Saint Michel.

Dimanche 25 septembre

- ***Cathédrale de Chartres :***

11h - Messe solennelle des Vignerons : animation musicale, participation des Confréries Euréliennes et des Vignerons de Faye d'Anjou.

- ***Résidence du Val-de-l'Eure et promenade des bords de l'Eure :***

De 10h à 19h : marché des artisans et producteurs de Beauce et du Perche.

De 15h à 19h : festival des traditions populaires. Course d'ânes.
« Les Mariniers de l'Eure » (un spectacle des FIS D'GALARNE).
Les métiers du bois à l'honneur, d'antan à nos jours.

Dans le Votre Agglo du mois de juin, rubrique « 32 communes à la une », un portrait était consacré à Fresnay-le-Gilmert, agrémenté d'un encadré titré « Les ballons voyageurs ». Nous vous le reproduisons ci-dessous, complété d'un intéressant courrier qui a été adressé à notre rédaction.

Les ballons voyageurs

C'est le 4 novembre 1870 que les habitants de Fresnay-le-Gilmert virent tomber du ciel un "objet volant... bien identifié".

En effet, alors que Paris était encerclé par les Allemands, les assiégés fabriquèrent des ballons montés afin de garder le contact avec l'extérieur et de faire passer des hommes et du courrier. Au total, 67 ballons quittèrent la capitale pendant le siège, dont le célèbre "Armand Barbès", qui, le 7 octobre, permit à Gambetta de rejoindre le gouvernement provisoire replié à Tours.

Gonflé au gaz d'éclairage (très inflammable), le "Galilée" partit le 7 novembre à 14 heures de la gare d'Orléans (gare d'Orsay) pour atterrir quatre heures plus tard en vue de l'église de Fresnay, 88 kilomètres plus loin.

Ce ballon transportait un passager, Etienne Antonin, et 420 kilos de courrier. Six pigeons voyageurs faisaient partie de l'expédition. Ils devaient faire le chemin inverse pour apporter des nouvelles aux Parisiens. Malheureusement, les Allemands capturèrent le ballon, et seul un sac fut sauvé (pour le plus grand bonheur des philatélistes!).

Quant au sort des autres ballons envoyés, on sait que certains plongèrent dans l'Atlantique et que d'autres atterrirent... en Allemagne. Ce qui, à l'évidence, n'était pas le but recherché ! Compte tenu de ces tentatives pour communiquer avec l'extérieur, les Allemands mirent rapidement en action des canons spéciaux pour intercepter les ballons. C'est pourquoi l'aérostat arrivé à Fresnay-le-Gilmert fut un des derniers à partir pendant la journée.

D'autres tentatives dans le sens Province-Paris connurent l'échec eu égard aux caprices des vents. Par contre, du courrier arriva par voie d'eau à Paris dans des capsules métalliques jetées dans la Seine en amont de la Capitale. Ce fut globalement un échec, la dernière capsule fut retrouvée en... 1988 !

En plus de ces ballons montés, les Parisiens avaient installé un ballon captif à Montmartre pour surveiller les mouvements de l'ennemi.

Deux autres ballons touchèrent le sol eurélien à Digny et à Réclainville.

Michel Brice

« Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir transmettre le message suivant à Michel BRICE, auteur d'un article en page 7 de Votre Agglo de juin 2011.

Le passager du ballon tombé à Fresnay le Gilmert en 1870, Antonin ETIENNE est mon tri-aïeul.

Il a eu une vie pour le moins étonnante.

Né en 1824 à Blanquefort (33) sous le nom de GRIGNARD Jean, il fut abandonné à l'âge de trois mois et reçu le nom d'Antonin ETIENNE à l'Hôpital des Enfants Abandonnés de Bordeaux.

Récupéré par sa mère à âge de 12 ans, il est mécanicien à Paris à 13 ans. Il intègre l'Ecole Centrale en 1852 (promotion de Gustave Eiffel).

Sa carrière le mène à Bordeaux (construction des Ateliers de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi), puis en Espagne (Construction de la ligne de chemin de fer de Cordoue à Séville et d'autres fonctions à Cadix et Fuente-Pùdra).

En 1870, passager du ballon Le Galilée.

On le retrouve ensuite en Algérie (construction de la ligne de chemin de fer d'Arzew à Saïda), puis à Panama où il est nommé sous-chef des travaux du canal et ingénieur de la voie de chemin de fer de Colon à Panama.

Il décède de la fièvre jaune le 25/07/1881 à Colon.

L'épopée des ballons du siège de Paris tombés en Eure et Loir a fait l'objet d'une série d'articles dans La République du Centre sous le plume de C.MARCEL-ROBILLARD de janvier à mars 1960. »

Jean Claude TANAFF,
habitant de Lucé.

AGENDA ... dans l'agglo ... dans l'a

Autre
Jusqu'au 17 septembre
Tous les jours de la tombée de la nuit à 1h du matin
Chartres en lumières - Chartres
Gratuit - www.chartres-tourisme.com

Exposition
Jusqu'au 18 septembre
Du mardi au dimanche de 14h à 18h
Murals
Chapelle Saint-Eman - Chartres
Entrée libre
www.sandrinefarget.com

Exposition
Jusqu'au 18 septembre
Du mardi au samedi de 10h à 19h les dimanches, lundis et jours fériés de 11h à 13h et 14h à 19h
Demain le vitrail : Cerfav
La galerie du vitrail - Chartres
Entrée libre - 02 37 36 10 03
www.galerie-du-vitrail.com

Spectacle vivant
Jusqu'au 18 septembre
Les jeudis, vendredis, samedis à 21h et les dimanches à 16h
Un drôle d'oiseau
Théâtre
Théâtre du portail sud - Chartres
De 11 à 15 € - 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com
info@theatreportailsud.com

Exposition
Jusqu'au 24 septembre
Aquarelle et Pastel par Muguette Flottes
Médiathèque la lettre "i" - Saint-Georges-sur-Eure
02 37 26 86 48
mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr

Exposition
Jusqu'au 25 septembre
René Oghia
Salle Maurice Viollette - Chartres
www.artsitinerance.com
arts-itinerance@cg28.fr

Exposition
Jusqu'au 2 octobre
Du mardi au dimanche de 14h à 19 h
Kinographies
Thierry thibaudeau
Prieuré St-Vincent - Chartres
02 37 23 41 43
www.ville-chartres.fr

Exposition
Jusqu'au 3 octobre
Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Paysages agricoles contemporains en Eure-et-Loir
Photographie
CAUE 28 - Chartres
http://caue28.org

Exposition
Jusqu'au 29 octobre
Plante et santé
Science
Médiathèque L'Apostrophe - Chartres
Gratuit - 02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Exposition
Jusqu'au 29 octobre
Chimie, symphonie de la matière
Science
Bibliothèque Louis-Aragon - Chartres
Gratuit - 02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Exposition
Jusqu'au 6 novembre
Les mercredis et dimanches de 14h à 17h
De la Licorne au Narval
Archéologie
Maison de l'archéologie - Chartres
02 37 23 42 20
http://archeologie.chartres.fr

Spectacle vivant
Jusqu'au vendredi 18 novembre
Enfants : 20h, adultes : 20h45
Festival vaillantesque 2011 : "Sketches en vrac"
Théâtre
Salle La Vaillante - Mainvilliers
02 37 21 10 91
theatrelavaillante.free.fr

Exposition
Jusqu'au 11 décembre
Manger des yeux
LE COMPA - Chartres
De 3,80 à 1,50 €
02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

Exposition
Jusqu'au 21 décembre
La fin de la faim // Comment nourrir les hommes ?
LE COMPA - Chartres
De 3,80 à 1,50 € - 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

Exposition
Jusqu'au 31 décembre
"Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Dimanche et fêtes de 14h30 à 18h."
Kim en Joong
Vitrail
Centre International du Vitrail - Chartres
De 4 à 3 € - 02 37 21 65 72

Exposition
Jusqu'au 31 décembre
Les 150 ans du Théâtre de Chartres
Médiathèque L'Apostrophe/Espace Patrimoine - Chartres
Gratuit - 02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Visites thématiques
les 7, 10, 14, 21, 24 et 28 septembre - 14h30
Il était une fois la Porte Guillaume
Office de Tourisme "cathédrale" - Chartres
"9 €/ adulte – 4 € / enfant (de 5 à 12 ans). Gratuit pour les moins de 5 ans." - 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Autre
Du jeudi 8 septembre au dimanche 11 septembre
Fête de l'animal de ferme
LE COMPA - Chartres
De 3,80 à 1,50 €
02 37 84 15 00
www.lecompa.fr`

Conférence
lundi 12 septembre 15h et 18h45
La libération de Chartres
Salon Fulbert de la Maison du Saumon - Chartres
8 € - 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Film
Mardi 13 septembre
20h30
Casque d'or
Ciné-clap
Médiathèque L'Apostrophe/ Auditorium - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 23 42 00*
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Film
Mercredi 14 septembre
15h30
Mia et le Migou
Jeunesse
À partir de 4 ans.
Médiathèque L'Apostrophe/ Auditorium - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 23 42 00*
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Conférence
Vendredi 16 septembre
17h30
« Heures me fault de nostre dame »
Médiathèque L'Apostrophe/ Auditorium - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 23 42 00 -*
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Spectacle vivant
Vendredi 16 septembre
19h30
Soirée d'ouverture
Théâtre de poche - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 33 02 10*
www.tep28.com

Concert
Vendredi 16 septembre
20h30
Accordéon de concert
Franck Angelis
Eglise - Nogent-le-Phaye
ℹ *5 € - 02 37 31 68 48*
www.nogent-le-phaye.com

16 et 17 septembre : FETE DE LA LUMIÈRE

Vendredi 16 et samedi 17 septembre
Pierres qui coulent...
La fête de la lumière
Cathédrale, portail nord - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Vendredi 16 et samedi 17 septembre
La grande serre
La fête de la lumière
Médiathèque - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Vendredi 16 et samedi 17 septembre - De 14h à 1h
Grande roue
Animation
La fête de la lumière
Place Châtelet - Chartres
ℹ *Payant - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Vendredi 16 et samedi 17 septembre - De 14h à 24h
Kinographies
Installations et dispositifs vidéo
La fête de la lumière
Prieuré Saint-Vincent - Chartres
ℹ *Entrée libre - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Vendredi 16 et samedi 17 septembre
De 20h30 à 0h30
Labyrinthe lumineux
Installation participative
La fête de la lumière
Terrasses basses des Jardins de l'Evêché - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Natura vitrium
Projection de lumière de verre
La fête de la lumière
Place du Cygne - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Les hommes debout
Installation lumineuse, interactive
La fête de la lumière
"Terrasses hautes des Jardins de l'Evêché" - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
El Sol
Installation poétique sonore
La fête de la lumière
Place des Halles - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Le Cube, Odyssée sonore
Installation sonore participative
La fête de la lumière
Place Marceau - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h à 21 h
De la place Evora à la place des Halles
De 21 h 15 à 22 h 15
De la place des Halles à la place Evora"
Dissident Chaber
Fanfare des 80's
La fête de la lumière - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Tubulophones
Installation sonore participative
La fête de la lumière
Place Saint-Pierre (square) - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Faites de la Lumière !
Installation vidéo participative
La fête de la lumière
Hôtel Montescot, façade rue de la Mairie - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Pyramides
Sculptures flottantes, lumineuses et sonores
La fête de la lumière
Sur les bords de l'Eure - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Vous êtes ici
Installation urbaine participative
La fête de la lumière
Tertre de la poissonnerie - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Tableaux sonores
Installation sonore participative
La fête de la lumière
Rue de la poissonnerie - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 18 47 60*
www.chartresenlumieres.com

AGENDA ... dans l'agglo

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Joueurs de lumières
Installation participative
La fête de la lumière
Cloître des Cordeliers - Chartres
Gratuit - 02 37 18 47 60
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Champ de bulles
Installation participative
La fête de la lumière
Cloître des Cordeliers - Chartres
Gratuit - 02 37 18 47 60
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
De 20 h 30 à 0 h 30
Hop'Music
Installation sonore participative
La fête de la lumière
"Terrasses basses des Jardins de l'Evêché" - Chartres
Gratuit - 02 37 18 47 60
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
22h20
Déambulation finale : L'effet sphère
Parade blanche
La fête de la lumière
Départ du conservatoire de musique et de danse (rue Saint-Michel) vers le boulevard Chasles puis la place des Epars - Chartres
Gratuit - 02 37 18 47 60
www.chartresenlumieres.com

Samedi 17 septembre
23h15
Bouquet final : Echelles
Concert & Pyrotechnie
La fête de la lumière
Place des Epars - Chartres
Gratuit - 02 37 18 47 60
www.chartresenlumieres.com

Visite
Samedi 17 septembre
Le Jardin d'Horticulture
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
Office de Tourisme - Chartres
Gratuit - 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Visite
Samedi 17 septembre
Raconte-moi l'histoire de Chartres
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
Office de Tourisme - Chartres
Gratuit - 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Autre
Samedi 17 septembre
11h, 14h, 15h, 16h
Visite guidée des réserves de la médiathèque et présentation commentée de documents patrimoniaux remarquables
Médiathèque L'Apostrophe/Espace Patrimoine - Chartres
Gratuit sur inscription
02 37 23 42 00 - www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Autre
Samedi 17 septembre
Vente de cartes postales
Médiathèque L'Apostrophe - Chartres
Gratuit - 02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Autre
Samedi 17 septembre
Découverte des calligraphies
Démonstrations commentées par le calligraphe Vincent Geneslay de 14h à 17h
Médiathèque L'Apostrophe - Chartres
Gratuit - 02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Autre
Samedi 17 et dimanche 18 septembre
La Rotonde à machines
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
LE COMPA - Chartres
Gratuit - 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

Visite
Samedi 17 et dimanche 18 septembre
Il était une fois la porte Guillaume
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
Office de Tourisme - Chartres
Gratuit - 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Visite
Samedi 17 et dimanche 18 septembre
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Visites commentées par les archéologues des sites en cours de fouille de la Porte Guillaume et de Saint-Martin-Au val
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
Maison de l'archéologie - Chartres
Gratuit - 02 37 23 42 20
http://archeologie.chartres.fr

Visite
Samedi 17 et dimanche 18 septembre
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
Visite libre du Théâtre de Chartres
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
Théâtres de Chartres - Chartres
Gratuit - 02 37 23 42 79
www.theatredechartres.fr
contact@theatredechartres.fr

Autre
les 17 et 18 septembre
Journées Européennes du Patrimoine
Exposition «Talents cachés à Saint-Prest »
Exposition « La gare de la Villette / St-Prest »
Circuit découverte « MEMOIRE…mémoires »
Atelier Street-Art (Graffiti)
Visite du collège Soutine
Foyer communal - Saint-Prest
Gratuit - 02 37 22 22 27
www.ville-saintprest.fr
mairie.de.saintprest@wanadoo.fr

Spectacle vivant
Du 22 septembre au 2 octobre
Les jeudis, vendredis, samedis à 21h et les dimanches à 16h
On ne Sait pas
Théâtre
Théâtre du portail sud - Chartres
De 11 à 15 € - 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com
info@theatreportailsud.com

Ouverture de la saison culturelle 2011/2012 sur l'agglomération.

En ce mois de septembre, habituellement dévolu aux préoccupations des rentrées scolaires, profitons des présentations des saisons culturelles des différents lieux de spectacles vivants de l'agglomération pour lever le rideau sur cette rentrée culturelle 2011/2012.

Habitué et passionné par la différence, Emmanuel Ray, directeur du Théâtre de poche et de la compagnie Théâtre en Pièces, est la parfaite illustration de l'engagement et de l'exigence artistique. Depuis près de 15 ans, il développe un travail de proximité et attire chaque année un public de plus en plus nombreux. Cette saison, il mettra en scène au CM101 du Coudray, la pièce de Théâtre - Je m'appelle Don Quichotte - de Mathieu Genet, librement inspiré du célèbre chevalier errant de Cervantès. Véritable « éloge du rêve », cette nouvelle création lancera magnifiquement une saison riche en propositions. Vous pourrez découvrir notamment Sœur Emmanuelle – Le temps du plus grand amour – d'après « confessions d'une religieuse » sur une mise en scène de Michaël Lonsdale ou les météores de Mathieu Genet accueilli en résidence de création. De la musique (Céline Corbel - Chansons folk et harpe celtique), des lectures (Remi De Vos, Samuel Beckett, etc.) et des expositions finiront de vous étonner. (02 37 33 02 10 ou www.tep28.com)

L'humour et l'autodérision seront les fils conducteurs de la nouvelle saison culturelle de la ville de Lucé. Quel meilleur ambassadeur, pour cette saison « décalée » que la figure de proue de la nouvelle scène française, Julien Doré, il présentera son nouveau spectacle à Lucé en avant-première de l'Olympia. Laurent Ruquier (Parce que je le vole bien), Christophe Alévêque, Jean-Luc Lemoine et Ben porteront, quant à eux, haut les couleurs de l'humour. Le public de l'agglomération pourra aussi découvrir en avant-première, le nouveau « show » musical du talentueux imitateur vocal, Michael Gregorio et aussi « La taverne Münchausen », un spectacle d'improvisation surréaliste et déjanté à ne pas manquer ! Sans oublier, l'école des maris de Molière, le maxi Monster Music Show et l'histoire du prince Pipo qui finiront de réjouir tous les publics. (02 37 33 75 85 ou www.ville-luce.fr)

La programmation 2011/2012 de la ville de Mainvilliers sera placée sous le signe de la diversité. En chanson, il sera possible de découvrir par exemple le guitariste de Georges Brassens dans un spectacle hommage « Salut Brassens » au mois de novembre. Les musiques du monde seront représentées par des artistes comme Dawn Tyler Watson et Paul Deslauriers ou lors d'une soirée irlandaise « Dirty Linen ». L'humour sera aussi présent avec « Didier Porte fait rire les masses » et rencontrera de façon étonnante la chanson lors d'une soirée en deux parties, David Delabrosse (presque) solo et Wally « j'ai arrêté les bretelles ! ». En ajoutant à cette saison, une dose de jeune public, avec « Manoviva », Théâtre de marionnettes sur doigts à partir de 5 ans, petits et grands pourront alors y trouver leur compte. (www.ville-mainvilliers.fr)

« La règle, c'est le spectacle ! » revendique haut et fort Michel Crance, directeur du portail sud. Cela se traduit de façon enthousiaste dans sa nouvelle saison. Il offre un savoureux mélange de spectacles d'humour (Un drôle d'oiseau, Peralta en crise !, Toc Toc de Laurent Baffie, etc), de textes contemporains (Qui a peur de Virginia Woolf ? , Premier amour, etc.) et de jeune public (Les Fables de Jean de la Fontaine, deux spectacles de marionnettes, et le fabule voyage de la fée mélodie). Rien n'arrête ce passionné de spectacle, il va même jusqu'à proposer des associations inattendues et pourtant jubilatoires, comme ce clown (Amédée Bricolo) jouant des textes de Novarina.

Ce foisonnement de propositions, sélectionnées lors de la dernière édition du festival d'Avignon, touchera tous les publics dans un lieu de spectacle tellement vivant que l'on a le sentiment d'y être chez soi. (02 37 36 33 06 ou www.theatreportailsud.com)

Deux lieux, le Théâtre du seuil et la salle Doussineau mélangent habilement et de façon étonnante le théâtre et la chanson. Le premier fait une programmation musicale pensée par un artiste de théâtre, le second explore les deux genres.

Ludovic Houvet, directeur du Théâtre du seuil, a proposé à Marcel Kanche (auteur de « Qui de nous deux » pour M ou « Divine idylle » pour Vanessa Paradis) de l'accompagner tout au long de la saison avec deux spectacles (dont un hommage à Ferré), une série de stages d'écriture et un travail de création autour du « cantique des cantiques ». Le public pourra aussi découvrir, dans ce lieu atypique et chaleureux, des artistes comme Liz Cherhal ou Stéphane Mondino et de nombreux autres. (02 37 36 89 30 ou www.theatreduseuil.com)

La programmation de la salle Doussineau est quant à elle un « mix métisse » comme le groupe qui animera leur ouverture de saison le samedi 8 octobre. Avec du jazz, des musiques du monde ; des musiques actuelles, du théâtre, de l'humour, du conte, du jeune public et même un show culturel en public et retransmis sur internet (Le Grand Webzine) elle chamboule les habitudes et fait que les artistes et le public se rencontrent autrement. (www.ville-chartres.fr)

La saison de l'espace Soutine à Lèves, avec ses propositions en Théâtre (Les Fourberies de Scapin, L'asticot de Shakespeare, etc.), Cirque (Apartés, Cirque précaire), Conte (Chant de son,), Danse (chairs (de) femmes) et Magie (L'ombre orchestre) sera l'occasion d'un voyage dans l'intimité des artistes et de chacun d'entre nous. De Yannick Jaulin (le dodo) à François Rollin (Colères), de Phyllis Yordan (My America) à Émil Abossolo Mbo, ces artistes nous parleront d'eux, tout en nous révélant une part de nous-mêmes. (02 37 21 68 71 ou www.3emeacte.com/espacesoutine)

Le Théâtre de Chartres et sa superbe salle à l'italienne, fête en 2011 ses 150 ans. Son directeur Stéphane Leca profite de l'occasion pour lui offrir ainsi qu'au public une programmation digne de cet anniversaire. Cette saison, tous les genres sont présents de la musique avec la chanteuse L (son album initiale est soutenu par Europe 1 et Fip), de la danse (Hip-Hop, Flamenco, Classique et Contemporain) et du jeune public (de 18 mois à 14 ans). La scène conventionnée n'a pas oublié le Théâtre avec des artistes comme Philippe Torreton (Hamlet) , Jacques Weber (Éclats de vie), Pierre Richard (Franchise Postale), des œuvres classiques telles que Ivanov de Tchekhov, le médecin volant de Molière, Bérénice de Racine ou encore la trilogie de Beaumarchais. La scène conventionnée proposera aussi des spectacles inclassables comme cet étonnant thriller/roman-photo/dansé (Les cadavres se regardent dans le miroir) ou ce spectacle de percussions corporelles (Parce qu'on va pas lâcher) . Une saison pleine de vie pour cette grande dame chartraine. (02 37 23 42 79 ou www.theatredechartres.fr)

Avant de baisser le rideau sur cette présentation de cette belle saison culturelle de l'agglomération 2011/2012, il ne faut pas oublier que ces lieux offrent aussi de nombreux services comme des cours de pratiques artistiques (théâtre, danse, musique, etc.), des rencontres avec les artistes ou des conférences et qu'il est possible de trouver tous les détails de leurs activités sur leurs sites internet ou dans leurs plaquettes de saison.

Voici de quoi user ou abuser de sorties culturelles pour entamer du bon pied cette rentrée 2011.

AGENDA ... dans l'agglo ... dans l'a

Exposition
Du 22 septembre
au 6 octobre
Regards sur le Mexique
Dans le cadre des artisanales de Chartres
Maison du saumon - Chartres
ℹ *Entrée libre - 02 37 18 26 26*
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Spectacle vivant
Du 23 septembre
au 23 octobre
Je m'appelle
Don Quichotte
Théâtre
Théâtre de poche - Chartres
ℹ *De 15 à 10 € - 02 37 33 02 10*
www.tep28.com

Concert
Vendredi 23 septembre
20h
Fahren Khan
Strange Caravan
Musique du monde
Dans le cadre des scènes euréliennes
Église - Saint-Georges-sur-Eure
ℹ *Gratuit - 02 37 26 74 16*
mairie.st-georges-sur-eure@wanadoo.fr

Film
Les 23, 24 et
25 septembre
Regards sur
le cinéma indien
En partenariat avec Ciné-Clap
"Maudite Pluie de Satish Manwar (2009)
La Maison du monde de Satyajit Ray (1984)
et une soirée « Bollywood » : Jodhaa Akbar de Ashutosh Gowariker (2008)"
Les enfants du paradis - Chartres
ℹ *La séance : 7,10 € ou 5,50 € (carte Cinéphile, adhérent Ciné-Clap) ; Pass 3 films : 10,50 € - 02 37 88 19 30*
www.cineparadis.fr

Concert
Samedi 24 septembre -
20h30
Concert de cuivres par
Le Quatuor Eole
Eglise Saint-Denis de Prunay le Gillon
ℹ *Entrées 10 et 5 € - 02 37 25 91 96*

Autre
Samedi 24 septembre
11h
L'heure du conte
Conte
Médiathèque la lettre "i"
Saint-Georges-sur-Eure
ℹ *3 à 7 ans - 02 37 26 86 48*
mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr

Exposition
Dimanche 25 septembre
Rassemblement de
véhicules de collection
Centre du bourg - Saint-Georges-sur-Eure
ℹ *02 37 26 74 16*
mairie.st-georges-sur-eure@wanadoo.fr

Autre
Vendredi 30 septembre
19h30
Réunion d'inscription et
d'information des ateliers
Théâtre de poche - Chartres
ℹ *02 37 33 02 10*
www.tep28.com

Spectacle vivant
Vendredi 30 septembre
20h30
Cyrano de Bergerac...
de la lune et du soleil
Spectacle Théâtral mis en musique
Par l'association « Euréliades »
Salle des fêtes - Mainvilliers
ℹ *Entrée libre*

Spectacle vivant
Vendredi 30 septembre
20h30
L'école des maris
de Molière
Théâtre
Centre culturel - Lucé
ℹ *De 16 à 12 € - 02 37 35 45 65*
www.ville-luce.fr

Spectacle vivant
Vendredi 30 septembre
20h30
Colères - On ne peut
pas rire de tout et
de n'importe quoi !
Humour
Espace Soutine - Lèves
ℹ *De 18 à 5 € - 02 37 21 68 71*
www.3emeacte.com/espacesoutine
espacesoutine@wanadoo.fr

Visites thématiques
Samedi 1er octobre - 14h30
Chartres et ses vignobles
Office de Tourisme "cathédrale" - Chartres
ℹ *"7 € / adulte – 3,50 € / enfant (de 5 à 12 ans). Gratuit pour les moins de 5 ans." - 02 37 18 26 26*
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Autre
Samedi 1er octobre
Entre 14h30 et 16h30
Atelier de fabrication
de macarons
Inscription à l'accueil de l'Office de Tourisme « Cathédrale »
Maison du saumon - Chartres
ℹ *19,90 € - 02 37 18 26 26*
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Spectacle vivant
Samedi 1er octobre
20h30
Fête d'ouverture avec
La Zinzin Family
Théâtre du seuil - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 36 89 30*
www.theatreduseuil.com theatre.du.seuil@wanadoo.fr

Conférence
lundi 3 octobre
15h et 18h45
Un métier d'art :
Maître verrier
Salon Fulbert de la Maison du Saumon - Chartres
ℹ *8 € - 02 37 18 26 26*
www.chartres-tourisme.com
info@otchartres.fr

Spectacle vivant
Du 6 au 7 octobre - 20h30
Qui est là ?
Clown et marionnettes
A partir de 9 ans
Espace Soutine - Lèves
ℹ *De 18 à 5 € - 02 37 21 68 71*
www.3emeacte.com/espacesoutine
espacesoutine@wanadoo.fr

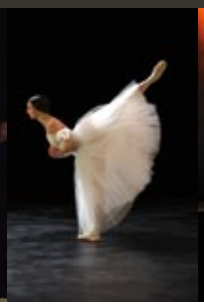

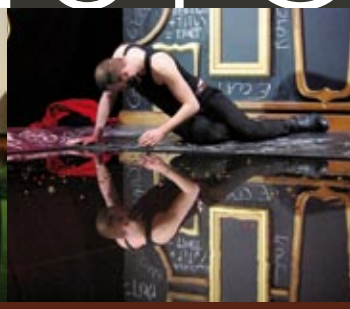

Autre
Vendredi 7 octobre
De 18h à 22h30
Rencontres « Nouvelles ruralités, nouvelles agricultures »
Conférences, débats, interventions théâtrales et témoignages.
LE COMPA - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 84 15 00*
www.lecompa.fr

Autre
Samedi 8 octobre - 15h
Dictée pour tous
Médiathèque la lettre "i"
Saint-Georges-sur-Eure
ℹ *02 37 26 86 48*
mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr

Spectacle vivant
Samedi 8 octobre - 19h
Présentation de saison
Concert gratuit de Mix Métisse
Salle Doussineau - Chartres
ℹ *Gratuit - www.ville-chartres.fr*

Exposition
Du 8 octobre
au 13 novembre
Du mardi au dimanche
de 14h à 18h30
Au fil des fibres
Prieuré St-Vincent - Chartres
ℹ *02 37 23 41 43*
www.ville-chartres.fr

Concert
Dimanche 9 octobre - 16h
Concert Chœurs et Orchestre
Musique religieuse
Orchestre d'harmonie de la ville de Chartres et chœur Jubilate
Église - Jouy
ℹ *Gratuit - www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com*

Spectacle vivant
Mardi 11 octobre - 20h30
L'art du rire
Théâtre
Théâtres de Chartres - Chartres
ℹ *De 22 à 8 € - 02 37 23 42 79*
www.theatredechartres.fr
contact@theatredechartres.fr

Film
Mardi 11 octobre - 20h30
Les toilettes du pape
Ciné-clap
Médiathèque L'Apostrophe/ Auditorium - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 23 42 00*
www.bm-chartres.fr
apostrophe@ville-chartres.fr

Spectacle vivant
Vendredi 14 octobre - 20h30
« Au cœur de l'arbre »
Patrick Fischmann
Dans le cadre du Festival du Légendaire.
Foyer communal de Saint-Prest
ℹ *Gratuit - 02 37 22 22 27*
www.ville-saintprest.fr
mairie.de.saintprest@wanadoo.fr

Concert
Samedi 15 octobre - 20h30
Le Chœur Bulgare Saint Jean de Rila
Dans le cadre des samedis musicaux
Eglise Saint Aignan - Chartres
ℹ *De 18 à 12 € - 02 37 21 39 46*

Stage
Samedi 15 octobre
10h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30
Autour de Daphnis é Chloé
Danse
Sur inscription
Théâtres de Chartres - Chartres
ℹ *De 22 à 8 € - 02 37 23 42 79*
www.theatredechartres.fr
contact@theatredechartres.fr

Autre
Samedi 15 et dimanche 16 octobre
La chimie la Fête de la Science
Le COMPA - Chartres
ℹ *Gratuit - 02 37 84 15 00*
www.lecompa.fr

La Semaine Gourmande en Eure-et-Loir

Du samedi 15
au dimanche 23 octobre
Plaisir culinaire

LA SEMAINE GOURMANDE EN EURE-ET-LOIR

Venez découvrir ou redécouvrir des restaurants proches de chez vous à l'occasion d'une semaine aux saveurs culinaires euréliennes ! Plus de 50 restaurateurs d'Eure-et-Loir vous proposent de déguster leurs spécialités et leurs menus du terroir tout compris (apéritif, repas, boissons, café) durant une semaine à des prix très gourmands ! Des menus inédits et un jeux concours ! Le guide des restaurateurs participants est disponible auprès de votre CCI.

ℹ *Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir – Laure LAVAU, tél. : 02 37 84 28 40, llavau@cci28.fr et sur www.cci28.fr*

Salon du mariage

Dimanche 16 octobre à Chartrexpo

Vide-greniers, bric-à-brac… le programme dans l'agglo

Dimanche 18 septembre
- Bailleau l'Evêque – Parc Gault - (renseignements : 02 37 22 95 15)
- Cintray – (renseignements : 02 37 32 81 84)
- Sours - Rue du Dr Bouclet - (renseignements : 02 37 28 40 15)

Dimanche 25 septembre
- Houville-la-Branche - (renseignements : 02 37 25 78 32)

Dimanche 2 octobre
- Prunay-le-Gillon - (renseignements : 02 37 25 92 08)
- Chartres – Quartier de la Croix Bonnard - Camping des bords de l'Eure - (renseignements : 02 37 28 43 84 / 02 37 28 16 82)

AGENDA ... dans l'agglo

PATINOIRE

L'AGENDA DES CLUBS

Dimanche 25 septembre – VOLLEY
Chartres Volley Ball / Laval
15h – Halle Jean Cochet

Vendredi 30 septembre – TENNIS DE TABLE ProA
ASTT Chartres / Charleroi
19h - Halle Jean Cochet

Samedi 1er octobre – BASKET N1
Union Basket Chartres Métropole / Orchies
20h - Halle Jean Cochet

Dimanche 2 octobre – HANDBALL D2
Chartres Mainvilliers Handball/ Billères
15h - Halle Jean Cochet

Dimanche 9 octobre – VOLLEY
Chartres Volley Ball / Le Pouliguen
15h – Halle Jean Cochet

Mardi 11 octobre - BASKET N1
Union Basket Chartres Métropole / Angers
20h - Halle Jean Cochet

Samedi 15 octobre HANDBALL D2
Chartres Mainvilliers Handball / Nanterre
20h45 - Halle Jean Cochet

Samedi 24 septembre
FAMILLATHLON 2011
De 10h00 à 18h00, Place des Epars
Renseignements : 02 37 33 05 64 -
Famillesdefrance.28@wanadoo.fr -
site : famillesdefrance28.new.fr

Samedi 8 et dimanche 9 octobre
Coupe Nationale de Sarbacane
Association Chartres Handisport et Loisirs,
C.R.J.S. Chartres.
Renseignements : 02.37.18.47.71

Samedi 15 octobre
30ème anniversaire FFRandonnée 28
5 parcours ouverts à tous
infos et inscriptions au 02 37 36 63 92
cdrp28@wanadoo.fr

Dimanche 16 octobre
"6 heures Rollers de Chartres"
A 10h - rond point près de l'école Maurice Carême, quartier de La Madeleine
Renseignements : 02.37.18.47.71

À votre service !

numéros utiles...

Déchets

• *Pour toutes les* **questions liées aux déchets**

Contactez Chartres métropole :

0800 22 20 36 (appel gratuit à partir d'un poste fixe)

Eau potable et assainissement

• *Pour toutes les* **questions liées à l'eau potable et à l'assainissement**

Contactez Chartres métropole : 02 37 91 35 20

Economie

• **Développer ou implanter votre entreprise** *?*
• *Vous renseigner sur les* **locaux disponibles** *?*
• **Créer**, **reprendre** *un commerce ou une entreprise ?*

Contactez Chartres métropole : 0800 0800 28.

Emploi

• *Vous* **cherchez un emploi** *dans l'agglo ou souhaitez en changer ?*

Contactez la Maison des Entreprises et de l'Emploi

Tél. : **02 37 91 43 80** – www.mee-chartres.fr

Transports urbains

Une question sur la **carte jeunes** ?

Appelez le Syndicat Mixte de Transports Urbains du Bassin Chartrain (SMTUBAC) au :

02 37 91 35 20.

Pour toute question sur le **réseau**, les **tarifs**, les **abonnements**,

contactez FILIBUS au **02 37 36 26 98** ou connectez-vous sur www.filibus.fr

Point d'accès au droit

5 rue du Docteur Gibert - 28000 Chartres
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

• **Aide aux victimes :** l'AVIEL (Association d'aide aux victimes en Eure-et-Loir) vous propose une écoute privilégiée, vous informe sur vos droits, vous oriente vers les services compétents et vous soutient dans vos démarches.

Contactez l'AVIEL : 02 37 36 50 36

• **Accès au droit :** avocats, notaires, huissiers et conciliateurs de justice vous conseillent **gratuitement**. Une permanence d'**Ecrivain public** est également assurée.

Contactez le PAD : 02 37 21 80 80

L'Eure et ses affluents

• *Quelle est la procédure pour effectuer des travaux dans le lit de la rivière ?*
• *Qui dois-je prévenir si je constate une anomalie dans l'Eure ?*

Contactez le service de surveillance et d'entretien de l'Eure au : 02 37 91 35 20.

Equipements d'agglomération

• **L'ODYSSEE, complexe aquatique et patinoire de Chartres métropole**

Heures d'ouverture, tarifs, activités, infos pratiques :

02 37 25 33 33

odyssee-chartres@vert-marine.com – www.vert-marine.com

• **AERODROME de Chartres métropole**

Aéroclub : **02 37 34 43 48**

Centre de vol à voile : **02 37 34 14 27**

CHARTRES métropole

Chartres métropole
L'ODYSSÉE
complexe aquatique & patinoire

2ème ANNIVERSAIRE

Samedi 24 sept.

9H À 12H : Cours d'aquagym OFFERT à tous les nageurs !

APRÈS-MIDI
Animations aquatiques ! Structure gonflable avec Thétys Jet

SOIRÉE ANNIVERSAIRE
Grande fête à la patinoire,
+ de 5000 € de cadeaux offerts par le Club des Entreprises de l'Odyssée.
GÂTEAU GÉANT offert par Les artisanales de Chartres.
Tournoi de water polo dans le bassin olympique.

Les Artisanales de Chartres

Dimanche 25 sept.

TOUTE LA MATINÉE :
Petit déjeuner OFFERT par les hôtels KYRIAD et CAMPANILE.

Kyriad Hotel Chartres
Campanile Hotel Restaurant

www.vert-marine.com

CHARTRES métropole

L'ODYSSÉE
Rue du Médecin Général Beyne
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 25 33 33

Votre partenaire loisirs
Un plaisir partagé chaque année par plus de 8 millions d'utilisateurs
www.vert-marine.com
VERT MARINE